

S.M le Roi adresse aujourd'hui un discours au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1^{ère} session de la 1^{ère} année législative de la 11^{ème} législature

Lire page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9436

Vendredi 8 Octobre 2021

Devrait-on d'ores et déjà parler du Covid-19 au passé ?

Accalmie

Se garder cependant de crier victoire

Chambre des conseillers
Le Premier secrétaire félicite les élus itihadis

Le Premier secrétaire, Driss Lachgar, s'est félicité du succès probant réalisé par l'USFP à l'occasion des élections des membres de la Chambre des conseillers.

« Nous sommes ainsi parvenus à consolider notre présence au sein de cette institution législative en vue de servir au mieux la démocratie dans notre pays. Je félicite à l'occasion tous les frères itihadis consacrés lors de ces échéances tout en leur souhaitant plein succès dans leurs nouvelles missions », a fait savoir Driss Lachgar .

A la 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale de l'ONU

Des réponses pragmatiques aux manœuvres d'Alger et de ses protégés
Un son de cloche à l'envers du tribunal de l'UE



Page 2

Enfin, une large victoire du Onze national



Page 23



*Tomber le masque
mais pas trop*

Lire page 4

A la 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale de l'ONU

Des réponses pragmatiques aux manœuvres d'Alger et ses protégés Un son de cloche à l'envers du tribunal de l'UE

Actualité

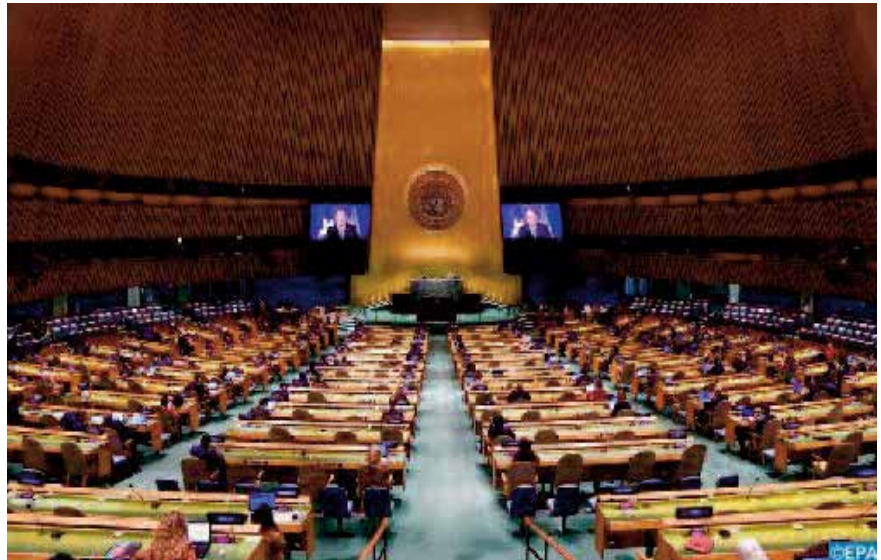
Les travaux de la 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale des Nations unies ont été marqués comme à l'accoutumée par les interventions d'éminents responsables politiques œuvrant dans l'examen des dossiers complexes et litigieux des relations internationales mais aussi d'experts géostratégiques, acteurs reconnus sur la scène internationale.

Lors de ces assises, plusieurs intervenants ont mis en avant, mercredi, l'importance de capitaliser sur les acquis des tables rondes organisées à Genève en 2018 et 2019 dans le cadre des démarches et efforts visant à aboutir à une solution pragmatique et définitive à l'affaire du Sahara marocain, sur la base, particulièrement, de l'initiative marocaine d'autonomie.

A ce propos, le géopolitologue et chercheur universitaire rwandais Ismaël Buchanan a souligné la nécessité de consolider le processus des tables-rondes (entamé auparavant) dans la recherche d'un règlement définitif de la question du Sahara marocain, précisant dans ce sens que le plan d'autonomie, initié par le Royaume du Maroc, demeure la seule option sérieuse et crédible à même de mettre un terme à ce différend, et ce sous la souveraineté marocaine et dans le cadre de l'intégrité territoriale du Royaume.

L'expert rwandais a indiqué, par ailleurs, qu'à travers ses paramètres de réalisme, de pragmatisme et de compromis, l'initiative marocaine d'autonomie représente, sans aucun doute, la base d'une solution définitive à ce différend régional, ajoutant qu'à travers la mise en œuvre de cette initiative, la population de la région sera en mesure de gérer démocratiquement ses propres affaires par le biais des organes législatif, exécutif et juridique.

Ismaël Buchanan a, en outre, rappelé et fait observer que l'organisation des Na-



tions unies reste « le seul et unique » cadre pour le règlement de la question du Sahara marocain.

Le géopolitologue rwandais n'a pas manqué, là-dessus, de relever le rôle « important » de l'Algérie dans ce conflit régional artificiel, rôle traduit manifestement par le soutien qu'Alger apporte aux séparatistes du Polisario. De ce fait, ce pays hôte, l'Algérie, est partie prenante du conflit, a-t-il affirmé, soulignant que le Conseil de sécurité a appelé ce pays à faire preuve d'un engagement sérieux tout au long du processus politique visant à trouver une solution définitive au conflit artificiel autour du Sahara marocain.

D'autre part, devant ladite commission de l'Assemblée générale de l'ONU, l'ancien ministre congolais Pierre N'Guimbi a souligné, mercredi à New York, qu'au Sahara marocain, la régionalisation est en marche, relevant, à ce propos, que lors des trois scrutins du 8 septembre dernier, la population des provinces du Sud a librement exprimé son attachement à la mère patrie.

Par ailleurs, M. N'Guimbi, qui préside l'Association Maroc-Afrika cultures et développement, a rappelé que sur le plan international, la majorité des Etats membres de l'ONU adhèrent à l'initiative marocaine d'autonomie.

« La résolution 2548 du Conseil de sécurité est fondatrice pour la résolution définitive de la question du Sahara marocain », a-t-il développé, notant que cette résolution, « conforte, par conséquent, la démarche du Royaume du Maroc qui s'appuie sur la légalité internationale par le dialogue et le compromis en lien avec la volonté de la population et la réalité sur le terrain, la poursuite de la dynamique de développement et les reconnaissances accrues de la communauté internationale.

L'ancien ministre congolais a signalé, également, que cette résolution (2548) définit « sans ambages » les véritables parties dans ce conflit régional, en pointant expressément le rôle du pays hôte, l'Algérie...

Au sujet du volet économique et toujours lors des assises de la 4^{ème} commis-

sion de l'Assemblée générale des Nations unies, l'ancien vice-ministre des Affaires intérieures de Zambie, Grace Njapau, a souligné que le Sahara marocain est désormais la région « la plus stable et la plus prospère en Afrique », grâce au nouveau modèle de développement.

« Ce chantier structurant a radicalement transformé les perspectives économiques et de développement de la région », a-t-elle indiqué avant d'expliquer que ce nouveau modèle fait partie d'une stratégie nationale globale et intégrée de développement qui vise à améliorer les conditions de vie des populations locales et à réaliser de grands progrès d'infrastructures, le but étant d'assurer un décollage économique de la région.

Mime Njapau a noté en outre que la

nouvelle dynamique, enclenchée par le nouveau modèle de développement qui draine des investissements locaux et internationaux, est de nature à faire de cette région un hub pour les échanges économiques et une interface culturelle et humaine entre le Maroc et les pays subsahariens (...)

Toutes ces conclusions, ces constats exprimés au terme de longues recherches et observations et de profondes études et analyses mais aussi à travers des actions diplomatiques effectives dans le cadre de responsabilités politiques diverses, sont autant de réponses accablantes aux ennemis de notre intégrité territoriale et des sons de cloche à l'envers de ces pauvres magistrats du tribunal de l'Union européenne.

Rachid Miftah



L'Algérie, partie prenante du conflit artificiel, doit s'engager dans le processus politique de son règlement

Persistence des souffrances des populations de Tindouf

Le HCR interpellé sur la responsabilité de l'Algérie

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a été interpellé une nouvelle fois, mercredi, sur la responsabilité pleine de l'Algérie dans la persistance du calvaire des populations de Tindouf et « leur séquestration depuis près d'un demi-siècle, pour des motifs politiques et inavoués ».

Intervenant dans le cadre du débat général de la 72^{ème} session du Comité exécutif du programme du HCR, la délégation marocaine a attiré l'attention sur « la situation inacceptable des populations des camps de Tindouf, en Algérie, où les conditions misérables et inhumaines s'aggravent, chaque jour, en conséquence directe de leur séquestration depuis près d'un demi-siècle, pour des motifs politiques et inavoués ».

« Le régime algérien, qui est la principale partie au différend régional sur le Sahara, est responsable du maintien des souffrances des populations des camps de Tindouf, en contradiction avec ses obligations au regard du droit international humanitaire », a fait observer Abdellah Boutadghart, représentant permanent adjoint à la mission du Maroc à Genève.

Les faits réels sont que ces populations pour lesquelles les dirigeants algériens requièrent depuis près d'un demi-siècle l'aide humanitaire internationale, représentent moins de 2% des habitants de leur capitale, et de surcroît une aide qui a été, comme cela est documenté, souvent détournée au profit unique des chefs des milices séparatistes, a affirmé le diplomate marocain.

Et de poursuivre : « Le régime algérien n'est pas qualifié pour attaquer le Maroc au sujet du Sahara marocain et qui, d'ailleurs, n'a eu ni de près ni de loin une quelconque responsabilité dans l'émergence de la situation déplorable dans laquelle se trouvent les populations des camps de Tindouf ».

S.M le Roi adresse aujourd'hui un discours au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1^{ère} session de la 1^{ère} année législative de la 11^{ème} législature

À l'occasion de l'ouverture de la 1^{ère} session de la 1^{ère} année législative de la 11^{ème} législature, Sa Majesté le Roi Mohammed VI adressera vendredi un discours au parlement, annonce jeudi le ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie dans un communiqué.

Voici la traduction du communiqué :

« Le ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la

Chancellerie annonce qu'à l'occasion de l'ouverture de la 1^{ère} session de la 1^{ère} année législative de la 11^{ème} législature, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste et Le glorifie, va adresser un discours au parlement demain vendredi 8 octobre 2021. Compte tenu des mesures préventives en vigueur imposées par l'évolution de la situation sanitaire, S.M le Roi va adresser le discours d'ouverture à partir du Palais Royal. Le dis-

cours Royal sera diffusé à l'intérieur de l'enceinte du parlement et retransmis sur les ondes de la radio et à la télévision demain à partir de 16H00.

Dans ce contexte, Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, a donné Ses Hautes Orientations afin de garantir la sécurité des parlementaires, notamment à travers le respect de l'ensemble des mesures préventives adoptées ».

Le SG de l'ONU nomme Staffan de Mistura en tant que son Envoyé personnel pour le Sahara marocain

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a nommé l'Italo-suédois Staffan de Mistura en tant que son nouvel Envoyé personnel pour le Sahara marocain, a annoncé mercredi le porte-parole de l'ONU.

Cette nomination intervient après l'aval du Conseil de sécurité, qui a été officiellement saisi par Antonio Guterres. Pour sa part, le Maroc avait exprimé son soutien à cette nomination après sa consultation par le Secrétaire général de l'ONU, il y a plusieurs semaines, ce que les autres parties ont également fait.

M. de Mistura, qui succède à ce poste à l'ancien président allemand, Horst Köhler, a pour mandat de faciliter le processus exclusivement onusien visant à parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis au différend régional sur le Sahara marocain. Cette solution doit être conforme aux résolutions du Conseil de sécurité depuis 2018, comme l'a réaffirmé le Secrétaire général de l'ONU dans son récent rapport au Conseil de sécurité sur le Sahara marocain.

Dans la lettre de nomination adressée au Conseil de sécurité, le Secrétaire général des Nations unies

a indiqué que M. de Mistura travaillera avec le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le «polisario» sur la base de la résolution 2548 du 30 octobre 2021 et d'autres résolutions du Conseil, ainsi qu'en tenant pleinement compte des progrès réalisés à ce jour, afin de parvenir à la solution politique de la question du Sahara marocain. Ces résolutions du Conseil de sécurité, mentionnées dans le rapport du Secrétaire général, en l'occurrence la 2440, 2468, 2494 et 2548 ont réaffirmé que la solution politique, réaliste, pragmatique et de compromis est la seule issue à la question du Sahara marocain. Comme toutes celles qui les

ont précédées, depuis plus de deux décennies, elles ont définitivement enterré le référendum et ne s'y réfèrent plus. Parallèlement, la prééminence de l'initiative d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté et l'intégrité territoriale du Royaume, a été réaffirmée dans les 17 résolutions adoptées par le Conseil de sécurité depuis sa présentation en 2007.

En outre, ces résolutions ont établi les tables rondes, avec la participation du Maroc, de l'Algérie, de la Mauritanie et du «polisario», comme unique cadre pour mener le processus politique exclusivement onusien. Elles citent l'Algérie à cinq

reprises, soit autant de fois que le Maroc, consacrant le rôle de l'Algérie en tant que partie principale au différend régional sur le Sahara marocain, et l'interpellant à faire preuve de réalisme et de compromis afin de parvenir à la solution politique de ce différend. A cet égard, M. de Mistura devra commencer sa facilitation dans les prochaines semaines. Conformément à sa lettre de nomination et à la résolution 2548 du Conseil de sécurité, il entamera cette facilitation là où son prédécesseur s'est arrêté, à savoir le processus de tables rondes, avec ses quatre participants et selon les mêmes modalités.

Les études démarrent à la Faculté de médecine de Laâyoune

Quelque 100 étudiants ont démarré leurs études à la toute nouvelle Faculté de médecine et de pharmacie de Laâyoune au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Cette première rentrée pour ces étudiants originaires des provinces du Sud du Royaume se déroule dans un climat marqué par la sérénité et l'enthousiasme et dans le strict respect des mesures de précaution sanitaires visant la lutte contre le Coronavirus, a déclaré à la MAP la doyenne de la faculté, Fatima Zahra Hafdi Alaoui.

Elle a noté que des enseignants et professeurs compétents assurent l'encadrement et la formation des étudiants, dont le nombre sera doublé à partir de l'année prochaine, ajoutant que l'établissement universitaire accueillera aussi les étudiants étrangers en provenance des pays africains.

La Faculté, dont la réalisation nécessite un investissement de 257 millions de dirhams, veille à la promotion de l'innovation en matière pédagogique, scientifique et de recherche à la faveur d'équipements technologiques de pointe, a fait observer Mme Hafdi Alaoui.

Elle a précisé que le taux d'avancement des gros œuvres de cette faculté, érigée sur une superficie de 10 ha, a at-

teint 75%, soulignant que l'établissement vise à former des médecins capables de répondre aux besoins de la population des trois régions du Sud du Royaume (Laâyoune-Sakia El Hamra, Guelmim-Oued Noun et Dakhla Oued Eddahab) en matière de prestations de santé.

Ce projet, qui fait partie du nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé en 2015 par SM le Roi Mohammed VI, s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Maroc de former 3.300 médecins par an, pour doubler la densité médicale et passer de 6 à 10 médecins pour 10.000 habitants.

Il est doté notamment de centres de formation contenant un amphithéâtre de 400 places, trois salles de 50 places, deux salles de soutenance, deux salles de thèse, quatre salles de séminaire et quatre salles de réunion.

La Faculté comprend également des départements d'enseignement, qui regroupent deux salles de thèse, quatre salles de séminaire et quatre salles de réunions, ainsi que des laboratoires spécialisés, des centres de recherche, quatre amphithéâtres de 300 places, 6 salles de cours de 60 places et dix salles de travaux dirigés.

Brahim Ghali réadmis à l'hôpital Ain Naâja à Alger

Teach Children International condamne l'embrigadement intense d'enfants par le Polisario dans les camps de Tindouf

Alors que devant la quatrième commission de PAG de l'ONU, des pétitionnaires ont dénoncé les violations des droits de l'Homme perpétrées par le Polisario qui n'a cessé d'exploiter la souffrance des populations séquestrées dans les camps de Tindouf, le chef des séparatistes dont l'état de santé s'est, à nouveau, détérioré, a quitté lesdits camps à bord d'un avion médicalisé à destination d'Alger où il a été admis au service des urgences de l'hôpital Ain Naâja.

Brahim Ghali connaît cet hôpital pour y avoir séjourné des mois avant d'être évacué vers Cuba.

La longue période de traitement à laquelle il était soumis et son retour subit à l'hôpital confirment les informations selon lesquelles Brahim Ghali serait atteint d'autres maladies que le coronavirus, selon des blogueurs des camps de Tindouf.

Pour confirmer les informations avancées, ces mêmes blogueurs ont indiqué que l'état de santé de Ghali l'a empêché de présider la réunion hebdomadaire d'état major dont il a confié la présidence à son prétendu premier ministre, Bouchraya Bayoune.

Par ailleurs et devant la quatrième commission des Nations unies, l'organisation non gouvernementale américaine Teach Children International a condamné l'embrigadement

intense d'enfants par le Polisario dans les camps de Tindouf.

Dans ce contexte, la présidente de cette ONG, Nancy Hoff, a souligné que ces camps sont devenus un foyer pour les enfants soldats, formant ainsi «un des plus grands rassemblements» de recrutement d'enfants à des fins militaires dans l'ensemble de l'Afrique, notant que les militants des droits humains ont condamné ces violations.

Et d'ajouter : Comment des dirigeants qui prétendent que les intérêts de la population sont au centre de leurs préoccupations, peuvent-ils commettre de telles violations contre les enfants et priver les habitants des camps de leurs droits les plus élémentaires ?

Se référant au rapport de l'Office européen de lutte antifraude publié en 2015, l'association américaine a condamné le détournement à grande échelle de l'aide humanitaire internationale destinée aux populations des camps de Tindouf par la direction du Polisario.

Nancy Hoff a souligné que l'Initiative marocaine d'autonomie, évoquée dans toutes les résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007, est sérieuse et crédible. Elle permet de parvenir à une solution pacifique à un conflit qui n'a que trop duré.

Ahmadou El-Katob

Devrait-on parler d'ores et déjà du Covid-19 au passé ?

Accalmie



*Se garder
cependant de
crier victoire*



Finira-t-on par voir la lumière au bout de ce long tunnel ? Si cette question est sur toutes les lèvres, y apporter une réponse est loin d'être évident. En se fiant à l'évolution de la situation sanitaire, tous les feux semblent au vert. Retrouver une vie normale est plus que jamais d'actualité, comme en témoignent les quelque 727 nouveaux cas de contamination au coronavirus recensés mercredi au soir par le ministère de la Santé. Soit l'équivalent d'un taux de positivité de l'ordre de 5% sur 13.346 tests réalisés. Des chiffres insignifiants en comparaison avec les plus de 10.000 cas quotidiens enregistrés au cœur de l'été.

Le risque de contamination est de 4%

A contrario, en se référant à l'avis de l'Organisation mondiale de la santé, le vent d'optimisme retombe pour laisser place à un pessimisme, certes mesuré, mais peu rassurant. Quoi qu'il en soit, la course folle du Sars-Cov-2 semble doucement mais sûrement toucher à sa fin. La campagne de vaccination nationale n'est pas étrangère à cet état de fait. Récemment, le docteur Tayeb Hamdi, médecin, chercheur en politiques et système de santé, rappelait dans ces mêmes colonnes que "se faire vacciner, c'est participer à freiner la propagation du virus. Une personne vaccinée transmet 12 fois

moins le nouveau coronavirus qu'une personne non vaccinée. Pour vous donner un ordre de grandeur, entre deux personnes vaccinées, le risque de contamination est de 4%. Le risque de transmission est divisé par 25".

A la lumière de ces éléments, la baisse de la contamination prend tout son sens une fois corrélée aux avancées de la campagne de vaccination, qui a jusqu'à présent permis d'immuniser partiellement 22.953.940 personnes et 19.758.226 personnes complètement. Car on ne va pas se raconter d'histoire, les citoyennes et citoyens ne se sont pas d'un coup pris d'amour pour les gestes barrières et les mesures préventives.

La vaccination sauve des vies

La baisse du nombre de patients Covid+ en réanimation figure également dans le rayon "succès de la campagne de vaccination". Mercredi, seulement 29 patients étaient sous intubation et 334 sous ventilation non invasive. Une évolution positive qui nous renvoie aux déclarations du docteur Tayeb Hamdi : "La vaccination sauve des vies. Les personnes vaccinées ne risquent pas d'être touchées par une forme grave de la maladie et donc ne risquent pas d'être placées en réanimation, ou perdre la vie. C'est une bonne chose, car même s'il y a une flambée des cas, il y aura moins de

décès et moins de cas en réanimation, et encore moins un effondrement du système de santé".

Comblent l'affaiblissement de l'immunité

Cela dit, dénombrer des décès par dizaine quotidiennement est toujours aussi dramatique (18 victimes mercredi). Mais avec le début de l'administration de la troisième dose, la situation n'ira qu'en s'améliorant. En effet, le ministère de la Santé a lancé lundi dernier les premières injections de la troisième dose, censée combler l'affaiblissement de l'immunité accordée par les vaccins anti-Covid-19 au bout de six mois. "Suivant les recommandations du comité scientifique national et les recommandations scientifiques internationales, une troisième dose du vaccin anti-Covid-19 sera administrée dans le cadre de la campagne nationale de vaccination, qui connaît depuis son démarrage une dynamique positive et une large interaction des citoyens", s'est justifié le ministère dans un communiqué.

A l'heure où l'on écrit ces lignes, sur environ 3,9 millions de personnes concernées, à savoir les frontliners et les personnes âgées (entre 66 et 85 ans), 25.847 ont reçu la troisième dose à la date du 5 octobre, dont 14.443 ont opté pour Pfizer (55,8%) et 11.404 ont choisi le vaccin Sinopharm (44,1%). Une livraison de 5 mil-

lions de doses du vaccin chinois d'ailleurs attendue sous peu par les autorités sanitaires nationales. Livraison à même d'aider le Royaume à poursuivre sa route sur le chemin, pour le moment, vertueux de la vaccination. Un processus dont les effets sont désormais ressentis aux quatre coins du monde.

Des chiffres sensiblement à la baisse

Si la Russie fait quasiment figure d'exception en enregistrant mercredi, pour la première fois, plus de 900 morts du Covid-19 en 24 heures, ce qui lui a valu d'être sur la liste noir du Maroc qui a suspendu les vols de et vers l'Etat fédéral transcontinental, la propagation du nouveau coronavirus est en claire perte de vitesse. La semaine dernière, 457.000 contaminations ont été enregistrées quotidiennement dans le monde. Des chiffres sensiblement à la baisse par rapport à la semaine précédente (-11%), dans la droite ligne d'une tendance observée depuis début septembre, d'après un bilan de l'AFFP.

Aucun contrôle sur le virus

Plus en détail, la plupart des régions du monde voient leur situation s'améliorer: en Amérique latine et aux Caraïbes (-31%), au Moyen-Orient (-21%), en Asie (-15%) et dans la zone Etats-

Unis/Canada (-10%). La situation en Afrique est quant à elle stable (-1%), à l'image du Vieux Continent (+3%). Mais pour l'Organisation mondiale de la santé, il ne faut pas se leurrer. « La situation est encore incroyablement dynamique. Et elle est dynamique car nous n'avons pas le contrôle de ce virus », a souligné, mardi dernier, Mme Van Kerkhove, épidémiologiste américaine lors d'échanges sur les réseaux sociaux de l'OMS. Et d'avertir : « Nous ne nous sommes pas encore tirés d'affaire. Nous sommes complètement au milieu de cette pandémie. Mais où au milieu ? « Nous ne le savons pas encore, car, franchement, nous n'utilisons pas les outils dont nous disposons actuellement pour nous rapprocher de la fin ».

Un épilogue qui est proche et loin en même temps. Un épilogue qui a des allures de quadrature du cercle. Pour l'Organisation onusienne, cet état de fait risque de durer tant que « dans certaines villes nous voyons les unités de soins intensifs et les hôpitaux saturés et des gens qui meurent, alors que dans les rues, les populations se comportent comme si l'épidémie était complètement terminée », a déploré l'épidémiologiste Van Kerkhov. Bref, si l'on distingue la lumière au bout du tunnel, elle n'est pas encore aveuglante.

Chady Chaabi



José Manuel Albares : *L'Espagne œuvre pour édifier une relation stratégique plus forte qu'avant avec le Maroc*

Le ministre espagnol des Affaires étrangères, de l'UE et de la Coopération, José Manuel Albares, a affirmé, mercredi, que son pays œuvre pour édifier une "relation stratégique avec le Maroc encore plus forte qu'avant".

"Ce que nous voulons, c'est une relation stratégique avec le Maroc, encore plus forte qu'avant", a souligné M. Albares dans des déclarations aux médias en marge de sa participation à la réunion ministérielle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

"Tous les signaux que nous recevons du Maroc sont bons et montrent que nous sommes en passe de construire une relation encore plus solide", a martelé le chef de la diplomatie espagnole.

"Le Maroc est un grand pays et un grand ami de l'Espagne", a fait observer M. Albares.

L'élément humain, un facteur clé de la réussite du chantier de la mise en œuvre du NMD

Les participants à un webinaire organisé récemment sous le thème "La gouvernance et la mise en œuvre des politiques publiques au niveau des collectivités territoriales", ont souligné que l'élément humain reste "un facteur clé" de la réussite du chantier de la mise en œuvre des recommandations du rapport général de la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD).

Les intervenants à cette rencontre organisée par le Centre de l'enseignement inclusif et de la responsabilité sociale de l'Université Cadi Ayyad (CEIRS/UCA), ont appelé à mobiliser les expertises nécessaires pour garantir la mise en œuvre des conclusions et des recommandations de ce document historique.

Dans ce contexte, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de rendre l'information accessible au niveau territorial, afin de permettre la prise de décisions susceptibles d'assurer l'élaboration de plans locaux basés sur des informations crédibles, appelant à définir clairement les prérogatives des institutions de façon à les rendre convergentes et

complémentaires.

Tout en mettant l'accent sur la nécessité de promouvoir la culture de l'audit et la reddition des comptes et de drainer les cadres et compétences de l'étranger, les participants ont relevé l'importance de fédérer les efforts des compétences nationales, et de mobiliser tous les moyens à même de garantir la réussite de ce projet ambitieux, tout en œuvrant à réfléchir sur les mécanismes de partage, de la mise en œuvre et de l'accompagnement.

Dans ce cadre, le membre de la CSMD, Mohamed Tozzy, a relevé que le Maroc se caractérise par la diversité de ses affluents, de ses valeurs et de ses espaces, soulignant l'importance de la mise en œuvre des conclusions du NMD et le partage d'une vision harmonisée des concepts contenus dans ce rapport.

Dans ce contexte, M. Tozzy a fait savoir que l'une des problématiques rencontrées par la commission réside dans la non-homogénéité entre les lieux de vie et les services, ce qui implique l'élaboration d'une nouvelle vision de la division administrative qui tient compte de l'encadrement des citoyens, tout en rendant les ser-

vices et les lieux de vie "homogènes".

Dans le même ordre d'idées, Ahmed Joumani, membre de la CSMD, a souligné que l'espace territorial aide à appréhender ce qui est fondamental dans le projet de développement, mettant l'accent sur la nécessité de prendre en considération le NMD dans sa globalité. "Le mode traditionnel du fonctionnement de l'Etat ne sera plus utile car, l'Etat ne pourra plus, à lui seul, supporter les chantiers de développement, au contraire il faut préparer les espaces territoriaux à la construction commune de l'élaboration des politiques publiques mais aussi, dans leur exécution et leur suivi", a-t-il insisté.

De son côté, l'expert universitaire dans les économies de l'éducation, la formation et l'économie sociale et solidaire, Mohamed Bougroum, a fait remarquer que l'élaboration du rapport du NMD et la méthodologie suivie représentent un bon exercice, qui démontre l'intelligence collective 100% marocaine, relevant qu'il est nécessaire de partir des principes fondamentaux du développement pour être en mesure de concurrencer les pays développés notamment la



lutte contre l'analphabétisme et l'amélioration du niveau des services offerts aux citoyens, outre l'instauration de la culture de planification stratégique.

La vice-présidente de l'UCA, Fatima Zahra Iflahen, a mis l'accent, quant elle, sur la nécessité de mettre l'université au cœur des débats sur le NMD, relevant que la question de la gouvernance territo-

riale traduit à la fois la volonté politique, la vision stratégique, la planification et les côtés relatifs aux espaces territoriaux.

Cette rencontre se tient conformément aux Hautes instructions Royales visant à mener une vaste opération de restitution et d'explication des conclusions du rapport sur le NMD auprès des citoyens et des différents acteurs.

Remise de logements à Tanger au profit des familles des martyrs de l'intégrité territoriale

Des logements ont été remis, mercredi à Tanger, au profit des familles des martyrs de l'intégrité territoriale du Royaume, dans le cadre de la Haute sollicitude dont SM le Roi Mohammed VI entoure les membres des Forces Armées Royales (FAR) et leurs familles.

La délégation régionale de la Fondation Hassan II pour les oeuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants a ainsi supervisé, au niveau de la place d'armes de Tanger-Larache, la remise des documents de logements au profit de 10 familles des martyrs de la patrie, relevant du territoire de la délégation, et ce lors d'une cérémonie tenue en pré-

sence de responsables militaires et de représentants d'institutions civiles.

Le commandant Laila El Abed, déléguée régionale de la Fondation Hassan II pour les oeuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants, a indiqué, dans une déclaration à la presse à cette occasion que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la sollicitude dont entoure SM le Roi Mohammed VI, Chef suprême et Chef d'Etat-major général des FAR, les membres des FAR et leurs familles, notant que le Souverain a donné ses Hautes instructions pour permettre à ses sujets parmi les familles des martyrs de l'intégrité territoriale

de la patrie, de bénéficier de logements.

La Fondation Hassan II pour les oeuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants a oeuvré, à travers sa délégation régionale de Tanger, à effectuer l'ensemble des procédures nécessaires auprès des autorités locales et la Conservation foncière, afin de mettre en oeuvre les Hautes instructions Royales, et permettre à 10 familles des martyrs de la patrie relevant du territoire de la délégation, de bénéficier de logements gracieusement en leur remettant les certificats de propriété, a-t-elle souligné.

La Fondation a exprimé, à cette occasion,

ses vifs remerciements aux autorités locales de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, à leur tête le wali de la région, pour l'ensemble des efforts fournis afin de réussir cette opération sociale d'envergure.

Quant aux bénéficiaires, ils ont exprimé leur reconnaissance et leurs sincères remerciements à SM le Roi Mohammed VI pour l'intérêt porté à ses sujets parmi les familles des martyrs de l'intégrité territoriale, notant que le Souverain a toujours entouré les membres des FAR et leurs familles de la sollicitude nécessaire pour leur garantir une vie décente et l'ensemble des nécessités sociales.



L'OMS pour un déploiement massif du 1^{er} vaccin antipaludique chez les enfants

"Un moment historique": l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recommandé mercredi le déploiement massif du premier vaccin antipaludique chez les enfants vivant en Afrique subsaharienne et dans des zones à risque, qui pourrait sauver des dizaines de milliers de vies.

Maladie très ancienne, signalée dès l'Antiquité, le paludisme se manifeste par de la fièvre, des maux de tête et des douleurs musculaires puis par des cycles de frissons, fièvre et sueurs.

Un enfant meurt toutes les deux minutes du paludisme dans le monde, selon l'OMS. "C'est un moment historique. Le vaccin antipaludique tant attendu pour les enfants est une percée pour la science, la santé infantile et la lutte contre le paludisme", a déclaré le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité dans un communiqué. "L'utilisation de ce vaccin en plus des outils existants pour prévenir le paludisme pourrait sauver des dizaines de milliers de jeunes vies chaque année", a-t-il ajouté.

Le "RTSS" est un vaccin qui agit contre un parasite (*Plasmodium falciparum*) transmis par les moustiques, le parasite le plus mortel à l'échelle mondiale et le plus prévalent en Afrique.

Pour l'Afrique, où le paludisme tue plus de 260.000 enfants âgés de moins de cinq ans chaque année, ce vaccin est synonyme d'espoir, d'autant que les craintes d'une résistance du paludisme aux traitements augmentent. "Pendant des siècles, le paludisme a hanté l'Afrique subsaharienne, causant d'immenses souffrances personnelles", a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directeur régional de l'OMS pour l'Afrique.

Au total, cinq espèces de parasites du genre *Plasmodium*, tous transmis par les piqures de moustiques, sont responsables de cette maladie. Le *Plas-*



modium falciparum est l'espèce la plus pathogène et responsable des cas mortels. "Nous avons longtemps espéré un vaccin antipaludique efficace et maintenant, pour la première fois, nous avons un vaccin recommandé pour une utilisation généralisée", a-t-il ajouté.

Depuis 2019, trois pays d'Afrique subsaharienne, le Ghana, le Kenya et le Malawi, ont commencé à introduire le vaccin dans des régions sélectionnées où la transmission du paludisme est de modérée à sévère. Deux ans après le début de ce premier test grandeur nature au monde, 2,3 millions de doses de vaccin ont pu être administrées.

Fabriqué par le géant pharmaceutique britannique GSK, le "RTSS" est le premier vaccin, et le seul jusqu'à pré-

sent, ayant montré une efficacité pour réduire significativement le nombre des cas de paludisme, y compris de paludisme grave menaçant le pronostic vital, chez les enfants.

Les résultats du projet pilote de vaccin ont montré qu'il "réduit considérablement le paludisme sous sa forme grave de 30%", a déclaré Kate O'Brien, directrice du département Vaccination à l'OMS.

En mai 2018, les autorités nationales de réglementation du Ghana, du Kenya et du Malawi ont autorisé son utilisation dans les zones pilotes. Selon l'OMS, les essais cliniques de phase 3 ont démontré que le vaccin, lorsqu'il est administré en 4 doses, prévient 4 cas de paludisme sur 10, et 3 cas sur 10 de paludisme grave menaçant le pronostic vital. Mais avant un déploie-

ment massif, la prochaine étape majeure sera celle du financement.

L'Alliance du vaccin (Gavi) a annoncé qu'elle allait examiner, ainsi qu'avec les autres acteurs concernés, "si et comment financer un nouveau programme de vaccination contre le paludisme dans les pays d'Afrique subsaharienne", dans un communiqué publié après l'annonce de l'OMS. L'année 2021 a été marquée par plusieurs avancées importantes dans le combat contre le paludisme, une maladie pourtant négligée durant des années par les laboratoires pharmaceutiques et la recherche.

Un vaccin candidat développé par l'université d'Oxford, Matrix-M, a suscité l'espoir en avril, affichant une efficacité jusqu'ici inégalée de 77% lors d'essais de phase II. Il pourrait être ho-

mologué sous deux ans. En juillet, le laboratoire allemand BioNTech a indiqué vouloir appliquer la technologie prometteuse de l'ARN messenger, utilisée pour son vaccin pionnier contre la Covid-19 avec Pfizer, au paludisme en lançant l'an prochain des essais pour un vaccin.

L'OMS espère également que cette dernière recommandation encouragera les scientifiques à développer d'autres vaccins contre le paludisme. Le RTSS est "un vaccin de première génération, très important", a déclaré Pedro Alonso, directeur du programme de lutte antipaludique de l'OMS, "mais nous espérons (...) qu'il incitera les chercheurs à rechercher d'autres types de vaccins pour compléter ou dépasser celui-ci".

Les Emirats ont "surmonté" la crise du coronavirus, assure le prince d'Abou Dhabi



Le prince héritier d'Abou Dhabi, Mohammed ben Zayed Al-Nahyane, dirigeant de facto des Emirats arabes unis, a affirmé mercredi que ce riche pays du Golfe avait "surmonté" la crise liée au coronavirus, le nombre de cas étant en forte baisse.

Mercredi, le pays comptait trois décès et 156 nouveaux cas de contamination au Covid-19. Mardi, il s'agissait d'un décès et 176 cas. "Nous avons surmonté la crise du coronavirus

(...) et nous en avons tiré de nombreuses leçons", a déclaré le prince, dans une vidéo publiée par l'agence officielle émiratie WAM. "La situation sanitaire aux Emirats est bonne (...), nos vies doivent revenir à la normale", a-t-il assuré, s'exprimant devant d'autres responsables. "Nous devons peut-être changer un peu nos habitudes", a-t-il ajouté, sans autres précisions.

Depuis plusieurs mois, la vie quotidienne a repris son cours

normal dans l'ensemble des Emirats, où le masque reste malgré tout obligatoire en intérieur comme en extérieur. Plus de 737.200 cas d'infection au coronavirus et 2.107 décès ont été enregistrés aux Emirats depuis le début de la pandémie, selon un bilan des autorités annoncé mercredi. Selon des données communiquées lundi par le ministère de la Santé, environ 84% de la population est complètement vaccinée et près de 95% a reçu une dose de vaccin.

La croissance mondiale plus faible qu'attendu, le fossé se creuse entre pays riches et pauvres, selon le FMI

La croissance économique mondiale sera "légèrement" plus faible qu'attendu cette année, a prévenu mardi la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, inquiète du fossé grandissant entre les pays riches qui profitent globalement de la reprise et les pays pauvres affectés par le manque de vaccins et les poussées inflationnistes. "Nous sommes confrontés à une reprise mondiale qui reste entravée par la pandémie et son impact", a résumé Mme Georgieva lors d'une conversation virtuelle à l'Université de Bocconi à Milan avant les réunions d'automne du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Mme Georgieva devait initialement se rendre en personne en Italie. Sollicitée par l'AFP, sa porte-parole n'a pas précisé pour l'heure pourquoi ce voyage a finalement été annulé.

En juillet, le Fonds avait révisé en hausse sa prévision de croissance mondiale à +6% cette année. Mais c'était avant que le variant Delta ne fasse de nouveaux ravages dans le monde. "Nous sommes incapables d'avancer correctement, c'est comme si nous marchions avec des pierres dans nos chaussures", a expliqué la dirigeante dans une métaphore.

L'institution de Washington publiera dans une semaine ses prévisions actualisées en ouverture des réunions annuelles. Mais traditionnellement, le patron ou la patronne du Fonds prononce un discours, un "lever de rideau", qui trace à gros traits le paysage de l'économie mondiale.

Les États-Unis et la Chine, les deux premières puissances économiques, restent "les moteurs essentiels de la croissance même si leur élan ralentit", constate Mme Georgieva. Quelques économies avancées et émergentes poursuivent leur expansion "dont l'Italie et plus largement l'Europe".

En revanche, "dans de nombreux



autres pays, la croissance continue de se dégrader, entravée par le faible accès aux vaccins et une réponse politique limitée, en particulier dans certains pays à bas revenus", déplore-t-elle.

La "divergence" dans la reprise est telle que les économies avancées vont revenir à leurs niveaux d'avant la pandémie "d'ici 2022" quand la plupart des pays émergents et en développement "mettront encore de nombreuses années à se remettre" de la crise provoquée au printemps 2020 par la pandémie de Covid-19. Et plus la reprise prend du temps, plus l'impact à long terme sera important dans ces pays notamment en termes de pertes d'emplois, qui frappent durement les jeunes, les femmes et les personnes travaillant au noir, déplore

Mme Georgieva.

L'obstacle le plus immédiat est la "grande fracture vaccinale", dit-elle. "Trop de pays avec trop peu d'accès aux vaccins laissent trop de personnes sans protection contre la Covid", déplore-t-elle, exhortant à augmenter "fortement" la livraison de doses.

La pandémie a fait près de 4,8 millions de morts dans le monde depuis fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP lundi. "Les nations plus riches doivent tenir leurs promesses de dons immédiatement", tempère la directrice générale du Fonds alors que le FMI et la Banque mondiale ont fixé comme objectif de faire vacciner 40% de la population mondiale d'ici la fin de cette année et 70% d'ici la première moitié de

2022.

Outre les problèmes d'immunisation, certains pays émergents et économies en développement sont confrontés à des pressions sur les prix qui "devraient persister", selon le FMI. L'augmentation des prix alimentaires mondiaux, plus de 30% au cours de l'année écoulée, est "particulièrement préoccupante", souligne Mme Georgieva. "Conjugue à la hausse des prix de l'énergie, cela met encore plus de pression sur les familles les plus pauvres". Mme Georgieva estime ainsi que les risques et les obstacles à une reprise mondiale équilibrée "sont encore plus marqués" qu'il y a quelques mois.

Elle recommande aux banques centrales de se tenir "prêtes à agir rapi-

dement si la reprise se renforçait plus promptement que prévu ou si les risques inflationnistes devenaient tangibles". De plus, elle appelle les gouvernements à accélérer les réformes pour assurer une transition vers une économie verte générant de nouveaux emplois. Elle pointe enfin le problème de la dette publique mondiale qui, selon les calculs du FMI, atteint désormais près de 100% du PIB mondial.

Sur ce point, elle a appelé d'une part, les investisseurs privés à mieux participer à l'Initiative de suspension du service de la dette du G20 pour les pays pauvres, et invité d'autre part les pays à faire preuve de transparence. "Il faut pouvoir voir au-delà de la partie émergée de l'iceberg", a-t-elle plaidé.

La Roumanie plonge dans l'instabilité politique après la chute du gouvernement

Le Parlement roumain a approuvé mardi une motion de censure contre le gouvernement libéral, plongeant dans l'instabilité le pays, déjà secoué par une double crise, sanitaire et sociale liée aux prix de l'énergie. Le président Klaus Iohannis va consulter, la semaine prochaine, les partis politiques pour désigner un nouveau Premier ministre. "Nous sommes en pleine pandémie, la quatrième vague nous a durement frappés, nous traversons une crise des prix de l'énergie (...) et à tout cela, s'est ajoutée une crise du gouvernement", a regretté le chef d'Etat, un proche du Premier ministre libéral déchu Florin Cîtu, lors d'une allocution télévisée. Mais, alors que les partis politiques s'attendaient à être invités à des discussions dès jeudi, il a précisé leur "donner du temps pour trouver une issue responsable". Au total, 281 sénateurs et députés ont

voté pour la motion de censure, soit largement plus que les 234 voix requises, selon les résultats officiels. En place depuis les élections de décembre, M. Cîtu, un ancien banquier de 49 ans, était devenu ces derniers mois la bête noire de la droite comme de la gauche.

Alliés improbables en temps normal, les élus de l'USR (centre droit), ancien membre de la coalition au pouvoir, du Parti social-démocrate (PSD, opposition) et du parti d'extrême droite AUR ont voté de concert pour destituer l'exécutif. Les libéraux (PNL, au pouvoir) ont eux boycotté le vote, dénonçant une action "irresponsable" de ces trois formations. "Qu'allez-vous gagner en plongeant le pays dans le chaos ?", avait lancé le Premier ministre au début de la séance du Parlement et s'adressant aux partis ayant déposé cette motion. Son gouvernement continuera à assurer l'intérim

jusqu'à ce que M. Iohannis désigne un nouveau Premier ministre.

Mais il lui faudra pour cela trouver une majorité, une tâche qui s'annonce compliquée. Malgré des relations tendues ces dernières semaines, l'USR s'est déclaré ouvert à une nouvelle alliance avec le parti de M. Cîtu, à condition que ce dernier ne soit pas désigné à la tête du futur gouvernement. Or, selon plusieurs voix au sein du PNL, M. Iohannis envisagerait justement de le reconduire à ce poste, jouant sur l'aversion des élus à d'éventuelles élections anticipées. "Florin Cîtu est notre choix à court, moyen et long terme", a affirmé dimanche l'eurodéputé Rares Bogdan, proche de M. Iohannis.

Selon la Constitution, le chef de l'Etat peut dissoudre le Parlement si les élus refusent deux candidats au poste de Premier ministre en l'espace de 60 jours. Porté par les sondages, le

PSD est le seul parti à souhaiter des législatives et son président Marcel Ciolacu a souligné mardi qu'il ne soutiendrait aucun Premier ministre issu du camp des libéraux.

Cette nouvelle crise politique intervient alors que la Roumanie est confrontée à une montée en flèche des nouvelles contaminations au Covid-19, plusieurs médecins évoquant des "conditions de guerre" dans les hôpitaux.

Plus de 15.000 nouveaux cas et 252 décès ont ainsi été recensés en 24 heures mardi, des chiffres records depuis le début de la pandémie, qui a fait 37.929 morts. Vendredi, la Roumanie a été endeuillée par une nouvelle tragédie: un incendie a ravagé l'unité de soins intensifs d'un hôpital du Sud-est, faisant sept morts, troisième sinistre meurtrier touchant un établissement hospitalier en moins d'un an.

Malgré l'aggravation de la crise sa-

nitaire, la campagne de vaccination peine à convaincre, seul un tiers des 19 millions de Roumains sont complètement vaccinés à ce jour. Alors que le froid s'annonce, la population semble davantage inquiète d'une flambée des factures de gaz et d'électricité. Le gouvernement a promis de compenser une partie de cette hausse pour les foyers démunis.

Mais, dans ce pays parmi les plus pauvres de l'Union européenne, le pouvoir d'achat d'une large frange de la population a déjà été grignoté par une inflation au plus haut depuis 2011, soit 5,3% en août. "La pression sur le niveau de vie est évidente. Aux côtés de la quatrième vague de la pandémie, la hausse des factures, dont le choc sera pleinement ressenti en décembre, représente la principale source d'inquiétude pour les Roumains", a abondé auprès de l'AFP le sociologue Iulian Stancu.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

↓ RÉVÉRÉE	ÂGES	VILLE DU MAROC	DANS LE VENT	↓ MAGICIENNES	↓ SODIUM PETIT DIABLE	↓ CUBE GLACES	↓ SURINE
← BRAVE POISSON VORACE				→ ACCEPTE			
				→ JOINT	→ VOYELLES ARTICLE		→ MESURE DE CAPACITÉ
→ ARTICLE			→ PROLÉTAIRE				
→ FORME D'ÊTRE		→ SYMBOLE DU COBALT		→ NAIN FAUBOURGS			→ RAVITA-ILLÉ EN VOL
		→ CALCIUM MORCEAU D'ADN		→ GRECQUE	→ LACER		
→ VENU AU MONDE	→ LIVRE COLÈRE				→ GRAND ARBRE		
		→ UNITE D'ÉCLAIREMENT LISIÈRES			→ LETTRES DE TUNIS CHAIR		→ FORÉ
→ TERME SYMBOLE DU NEON		→ MORCEAU DE BOIS		→ TOUFFE		→ MORCEAU DE CRÊPE À SEC	
		→ ROULIE À GORGE BAVARDE		→ MACHIN			
→ ESPIONNÉES	→ CHOUJA POST-SCRIPTUM			→ PRONOM POSSESSIF		→ BIEN MODESTE ARTICLE ESPAGNOL	
				→ RESSENTI			
→ POSSESSIF			→ LIEU DE TRAVAIL				

Solution mots flechés d'hier

→ A	→ V	→ E	→ R	→ S	→ I	→ O	→ N	→ S	→ U	→ R
→ I	→ S	→ U	→ R	→ G	→ N	→ O	→ U	→ A		
→ E	→ T	→ U	→ R	→ U	→ A	→ I	→ L			
→ A	→ T	→ R	→ A	→ B	→ I	→ L	→ A	→ I	→ R	→ E
→ L	→ A	→ L	→ I	→ S	→ E	→ U	→ R			
→ M	→ I	→ K	→ I	→ D	→ D	→ E	→ M	→ I		
→ T	→ I	→ M	→ O	→ L	→ A	→ A	→ C			
→ D	→ E	→ M	→ E	→ N	→ D	→ I	→ C	→ I	→ T	→ E
→ C	→ O	→ N	→ R	→ I	→ F	→ B				
→ F	→ E	→ I	→ N	→ T	→ E	→ A	→ E	→ R		
→ C	→ O	→ E	→ U	→ F	→ U	→ S	→ E	→ R		
→ S	→ U	→ R	→ R	→ E	→ L	→ A	→ X	→ A	→ G	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Ne se lèvent é videmment jamais du mauvais pied.
- II. De nouveau en place. - Succès de Vivaldi.
- III. Décorations deNouvel An. - Moins il fait de points plus il gagne.
- IV. La plus courte des adresses. - Votre représen- tant virtuel sur le net. - Dans les vapes.
- V. Que dalle ! - Singée.
- VI. Manquant de peps. - Ni pour toi ni pour eux.
- VII. Il est excité. - Erre.
- VIII. Ils ont leurs dieux. - Alphonse Daudet en a écrit les Contes.
- IX. Incapable d'étancher notre soif. - Brésiliens très colorés. - Pronom dans le pronom.
- X. Ils attaquent le Mont Saint-Michel.

VERTICALEMENT.

- 1. On compte sur lui à n'importe quelle heure.
- 2. Une idée ne l'est que rarement. - Force internationale.
- 3. À ne pas chercher ailleurs. - Ils ne valent pas tripette.
- 4. Piapiatant. - À gauche.
- 5. Champion. - Profane.
- 6. Un million de caractères et des poussières. - Du pif.
- 7. Le naïf de service. - Note de guitare.
- 8. Il repose sur cinq piliers. - Fruit de mer.
- 9. Se donne une importance qu'elle n'a pas.
- 10. Il est indispensable au IIIH2. - Ni pour moi ni pour eux.
- 11. Elle fait les bons petits pois. - Dans le passé c'était le présent au futur.
- 12. Sont de sortie dans les teufs.

Grilles de sudoku

		9			6	8		4
8				1				
4	2	1	7	8	5		9	
				9		2		
9	1		2		7		4	6
		5		6				
	8		9	7	3	4	2	5
				5				7
7		2	6			3		

							8	7	
9		2		5					
		5			9	2	6	8	
3	1	9	6						
	4			8				7	
					7	1	9		4
8	5	3	1				4		
				2			8		9
		6	8						

4		6	1					7
9	7			4				
			8		3	1		
	5	7	8					
2								6
					9	8	5	
	6	2		9				
			3				9	1
1				7	2		6	

			2					8
6	9			8	2			4
		3				6		
			7			8		1
			8		4			
1	8			5				
		1				3		
3	2	4			1		6	
	4			7				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	C	O	R	P	O	R	A	T	I	S	M	E
II	E	P	I	S	S	E	R	A	S		E	T
III	L	A	M	A		V	A	S	S	A	L	E
IV	E		E	U	R	E		S	U	S	E	R
V	R	E	S	T	A	U	R	E		S	E	N
VI	I	T		I	R	R	E	A	L	I	S	E
VII	R	A	T	E	E		G	U	I	S		L
VIII	A	L	E	R	T	E	E		T	E	L	L
IX	V	O	S		E	U	L	E	R		I	E
X	E	N	T	A	S	S	E	M	E	N	T	S

8	3	1	4	5	9	2	6	7
6	4	7	8	2	1	3	5	9
9	2	5	7	6	3	8	4	1
4	7	3	6	9	2	5	1	8
5	9	8	3	1	7	6	2	4
2	1	6	5	4	8	7	9	3
3	5	9	2	7	4	1	8	6
7	6	4	1	8	5	9	3	2
1	8	2	9	3	6	4	7	5

2	6	4	1	8	7	5	3	9
8	1	3	6	5	9	7	4	2
7	5	9	2	3	4	8	1	6
5	3	7	4	9	8	6	2	1
4	2	1	7	6	3	9	8	5
6	9	8	5	2	1	3	7	4
1	4	5	3	7	6	2	9	8
9	7	2	8	4	5	1	6	3
3	8	6	9	1	2	4	5	7

2	5	6	1	4	3	9	7	8
8	7	3	2	5	9	4	1	6
4	1	9	7	8	6	3	5	2
9	8	2	3	7	4	1	6	5
3	4	1	5	6	2	7	8	9
5	6	7	9	1	8	2	4	3
6	9	8	4	2	1	5	3	7
1	2	5	6	3	7	8	9	4
7	3	4	8	9	5	6	2	1

6	8	5	1	2	9	3	4	7
3	1	7	6	8	4	9	2	5
4	2	9	3	5	7	6	8	1
2	5	6	4	7	3	8	1	9
7	4	3	9	1	8	2	5	6
1	9	8	2	6	5	7	3	4
9	3	1	7	4	2	5	6	8
5	7	4	8	3	6	1	9	2
8	6	2	5	9	1	4	7	3

Hausse du volume du trafic commercial dans les ports de Safi en août dernier

Le trafic commercial dans les ports de Safi (port de Safi ville et Safi Atlantique) a atteint, en août dernier, un volume d'environ 6,6 millions de tonnes (MT), soit une hausse de 29,5%, par rapport à la même période de l'année dernière.

Cette hausse est imputable notamment au fort rebond des importations du charbon (+ 54%), des minerais (39%) et phosphates et dérivés (6%), indique la Direction régionale des ports de Safi relevant de l'Agence nationale des ports (ANP) dans son dernier rapport.

L'augmentation du trafic de charbon au port de Safi Atlantique est due principalement à l'exploitation de cette infrastructure depuis le début de l'année 2021 pour alimenter la centrale thermique en charbon, ajoute la même source, rappelant que l'exploitation du port, par rapport à la même période, n'a démarré qu'en février 2020.

La hausse du trafic des minerais s'explique par la demande soutenue des minerais, alors que l'augmentation du trafic des phosphates est attribuée au maintien soutenu du niveau d'export des phosphates et ses dérivés, rapporte la MAP.

De son côté, le soufre a enregistré aux ports de Safi un trafic quasi-stable (1%).

En revanche, tient à préciser la même source, le trafic des céréales a enregistré une baisse de 48% passant de 320.783 tonnes en août 2020 à 165.653 tonnes en août 2021. Cette régression est due principalement à la crise sanitaire mondiale et à la bonne campagne nationale des céréales durant l'année 2021.

La province de Safi est dotée de deux infrastructures portuaires dédiées au trafic commercial.

Le port de Safi Atlantique, dont les travaux ont été lancés en 2013 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est destiné à recevoir dans sa première phase de construction, des vraquiers amenant le charbon pour la centrale thermique ONE de 2 x 700Mw située à 2,5 km au sud.

Le port de Safi ville est, quant à lui, situé sur la façade Atlantique, à 120 km du port de Jorf Lasfar et à 300 km du port d'Agadir.

Il est implanté au fond d'une baie dominée par de hautes falaises largement ouvertes offrant un abri aux navires contre les vents et les tempêtes.

Il est doté de quais d'accostage de 2280 mètres linéaires, d'un tirant d'eau (entre 5 et 12 m de profondeur) et de terre-pleins étendues sur 54 ha.

Record à l'export pour l'industrie automobile à fin août



Les exportations du secteur automobile, de l'électronique et de l'électricité, des phosphates et dérivés ainsi que du textile et cuir continuent d'afficher de bonnes performances à l'export.

En effet, selon les chiffres publiés récemment par l'Office des changes, les exportations du secteur automobile se sont élevées à 52,25 milliards de dirhams

(MMDH) à fin août 2021 contre 41,63 milliards de dirhams (MMDH) durant la même période de l'année 2020. Ce qui correspond à une hausse de +25,5% équivalant à +10,61 MMDH.

Cette évolution s'explique, principalement, par la hausse des ventes du segment de la construction et celles du segment du câblage qui ont respectivement bondi de +32% (+5,29 MMDH) et +16,5% (+2,45 MMDH).

Les exportations du secteur ont ainsi atteint un niveau record jamais enregistré durant la même période, a fait savoir l'Office des changes dans son bulletin sur les indicateurs mensuels des échanges extérieurs du mois d'août 2021.

A titre de comparaison, les ventes du secteur automobile avaient atteint 46,49 MMDH contre 33,68 MMDH au titre des sept premiers mois de l'année, soit +38% (+12,80 MMDH).

Dans son précédent rapport, l'Office des changes avait attribué cette évolution à la hausse des ventes du segment de la construction (+41,4% ou +5,53 MMDH) et celles du segment du

câblage (+30,7% ou +3,67 MMDH).

Selon l'institution publique, les ventes du secteur avaient alors dépassé celles réalisées durant la même période des quatre précédentes années.

A l'instar du secteur automobile, les ventes des phosphates et dérivés à l'export continuent d'avoir le vent en poupe, elles ont augmenté de 42,2% (+13,73 MMDH) à fin août 2021.

Commentant l'évolution des ventes de ce secteur à l'étranger, l'Office des changes constate que « ce niveau dépasse largement les niveaux enregistrés durant la même période au cours des quatre dernières années ».

Selon l'institution publique, cette évolution fait suite à la hausse des ventes des engrais naturels et chimiques (+8,83 MMDH), de celles de l'acide phosphorique (+4,41 MMDH) et celles des phosphates (+4,91 MMDH).

Au titre des huit premiers mois de l'année 2021, les exportations du textile et cuir se sont pour leur part accrues de 23,6% (+4,37 MMDH), selon les données publiées dans le bulletin sur

les indicateurs des échanges extérieurs.

Soulignons que « cette évolution est due à la hausse des ventes des vêtements confectionnés de +3,06 MMDH et celles des articles de bonneterie de +1,26 MMDH », comme le relève l'Office des changes, de même source, précisant que les ventes des chaussures sont demeurées quasiment stables.

Il faut néanmoins noter qu'en dépit de cette évolution, les exportations enregistrées par le secteur au cours de cette même période « restent en deçà de celles réalisées durant la même période de 2017 à 2019 ».

S'agissant des exportations du secteur de l'électronique et de l'électricité, il ressort du rapport de l'Office qu'elles ont augmenté de 34,2% au terme du mois d'août atteignant 8,61 MMDH contre 6,42 MMDH au cours de la même période de l'année 2020.

A noter qu'à fin août 2021, les exportations de marchandises se situent dans l'ensemble à 201,15 MMDH contre 162,49 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 23,8% équivalant à +38,65 MMDH.

Alain Bouthy



Le secteur des phosphates et celui du textile continuent d'afficher de bonnes performances

La Capitainerie du port de Casablanca obtient la certification ISO 14001

Le port de commerce de Casablanca a obtenu la certification à la norme de management environnemental ISO 14001 (version 2015) pour les activités relatives au développement des infrastructures portuaires, accueil des navires et gestion de la sûreté et environnement et au développement et régulation.

Constituant un cadre définissant les règles d'intégration des préoccupations environnementales dans les activités portuaires, la norme ISO 14001 permet de maîtriser les impacts sur l'environnement maritime et portuaire et

ainsi concilier les impératifs de fonctionnement du port et de respect de l'environnement, indique un communiqué de l'Agence nationale des ports (ANP).

Avec cette certification, l'Agence s'assure de l'obtention des résultats escomptés de son système de management environnemental, lesquels constituent une valeur ajoutée pour l'environnement, pour le port lui-même et pour la ville sur plusieurs volets.

Parmi ces volets, souligne le communiqué, la maîtrise de l'impact des projets d'infrastructures et des activités du

port, l'implication de l'ensemble de la communauté portuaire et des différentes parties prenantes (riverains, associations environnementales, collectivités...) dans l'atteinte des objectifs escomptés et la protection de la biodiversité et la qualité du milieu naturel.

Et de noter que cette distinction du port de Casablanca, qui rentre dans le cadre de la politique RSE de l'Agence, porte à 5 le nombre de ports gérés par l'ANP, certifiés ISO 14001, à savoir les ports de Nador, Al Hoceima, Jorf Lasfar, Safi et Casablanca.

La demande étrangère adressée au Maroc en hausse au troisième trimestre

La demande étrangère adressée au Maroc s'est améliorée de 8,1% au troisième trimestre 2021, contre une baisse de 5,1% durant la même période une année auparavant, indique le Haut-commissariat au plan (HCP).

“En ligne avec le raffermissement du commerce mondial, la demande étrangère adressée au Maroc pour les biens aurait continué à s'améliorer, affichant une hausse de 8,1% en variation annuelle, au lieu d'une baisse de 5,1% enregistrée à la même période un an auparavant”, fait savoir le HCP dans sa note de conjoncture du troisième trimestre 2021 et perspectives pour le quatrième trimestre.

Dans ce contexte, rapporte la MAP, les exportations de biens et

services, en volume, auraient continué à s'améliorer au troisième trimestre 2021, après une hausse de 27,2% un trimestre plus tôt, précise la même source.

Bénéficiant de la bonne orientation de la demande extérieure et d'un effet-prix à l'export haussier, les exportations des biens en valeur auraient augmenté de 23%, soutenues par l'amélioration des ventes extérieures des produits des industries électriques et électroniques, des biens agricoles et agro-alimentaires et des articles de la bonneterie.

Pour leur part, les exportations en valeur des phosphates et dérivés auraient le plus contribué à l'amélioration des exportations, tirant profit du renchérissement de leurs prix sur le marché mondial. Ce renchérissement aurait été stimulé par l'augmentation des prix mondiaux des grains et des coûts de transport.

Les importations de biens et services, en volume, auraient, pour leur part, augmenté de 17,7%, alimentées par la reprise de la demande intérieure, après la baisse de 11,7% enregistrée au même trimestre de 2020.

En valeur, les importations de biens, en hausse de 35%, auraient continué de subir les effets du renchérissement des prix à l'import, en particulier ceux des matières premières.

La facture énergétique aurait été impactée par la hausse des importations des gasoils et fuels et des autres hydrocarbures dont les prix moyens à l'importation auraient augmenté de près de 50%. Hors énergie, la hausse des importations aurait été attribuable à la reprise des achats des biens de consommation (voitures de tourisme et leurs pièces détachées, tissus et fils de coton, étoffes de bonneterie et vêtements confectionnés), des demi-produits (matières plastiques, papiers et cartons), des biens d'équipement industriel (appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques et résistances, voitures utilitaires, appareils électriques pour la téléphonie, moteurs à pistons et autres moteurs, fils et câbles électriques) et des produits bruts (souffre brut).

Par ailleurs, le HCP relève que le rythme de croissance des prix à la consommation aurait légèrement décéléré, se situant à +1,3%, en glissement annuel, au lieu de +1,6% un trimestre plus tôt. Ce ralentissement aurait résulté, notamment, de la détente des prix des produits alimentaires (+0,3%, après +0,9% au trimestre précédent) et, dans une moindre mesure, de la légère décélération de ceux des produits non-alimentaires (+1,8%, après +2,1%), en dépit de l'ajustement à la hausse



des prix de l'énergie.

La baisse des prix des produits frais (-0,5 point de contribution, au lieu de -0,1 un trimestre plus tôt) aurait été responsable du ralentissement des prix des produits alimentaires. Cette baisse aurait été, cependant, amortie par la hausse des prix des produits hors frais (+0,7 point de contribution, au lieu de +0,4 point), en particulier ceux des viandes (+0,4 point), des huiles végétales (+0,3 point) et des produits à base de céréales (+0,1 point).

A l'inverse, l'inflation sous-ja-

cente, qui exclut les prix soumis à l'intervention de l'Etat et les produits à prix volatils, aurait poursuivi sa tendance haussière, pour atteindre +1,8%, au troisième trimestre 2021, après +1,1% un trimestre auparavant.

Cette accélération aurait été principalement le reflet de l'augmentation de sa composante alimentaire, soit +1,3 point de plus que le trimestre précédent, au lieu de +0,3 point de progression pour les services et +0,2 point pour les produits manufacturés, selon le HCP.



Les exportations de biens et services, en volume, auraient continué à s'améliorer

Education financière : L'AMMC participe à la 5^{ème} édition de la "World Investor Week"

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a annoncé, récemment, sa participation à la 5^{ème} édition de la "World investor week" (WIW), une campagne internationale initiée par l'Organisation internationale des commissions des valeurs (OICV).

"L'AMMC réitère son engagement pour la promotion de l'éducation financière des épargnants et participe pour la cinquième année consécutive à la World Investor Week", a annoncé l'Autorité dans un

communiqué.

Célébrée durant les mois d'octobre et de novembre 2021, cette 5^{ème} édition de la WIW mobilise plus de 100 juridictions à travers la planète autour de deux grandes thématiques, à savoir la finance durable et la prévention contre les fraudes, rapporte la MAP. "Formalisée dans son plan stratégique 2021-2023, l'AMMC fait de l'éducation financière des épargnants un levier stratégique pour le développement du marché des capitaux", souligne le communiqué,

affirmant qu'à travers sa participation à des événements tels que la "World Investor Week", l'Autorité vise ainsi à rendre les différents concepts relatifs au marché des capitaux plus accessibles au grand public et à renforcer les connaissances et les aptitudes financières des épargnants.

Pour sa cinquième participation, l'AMMC organise des rencontres avec les étudiants de grandes écoles pour la présentation du marché des capitaux.

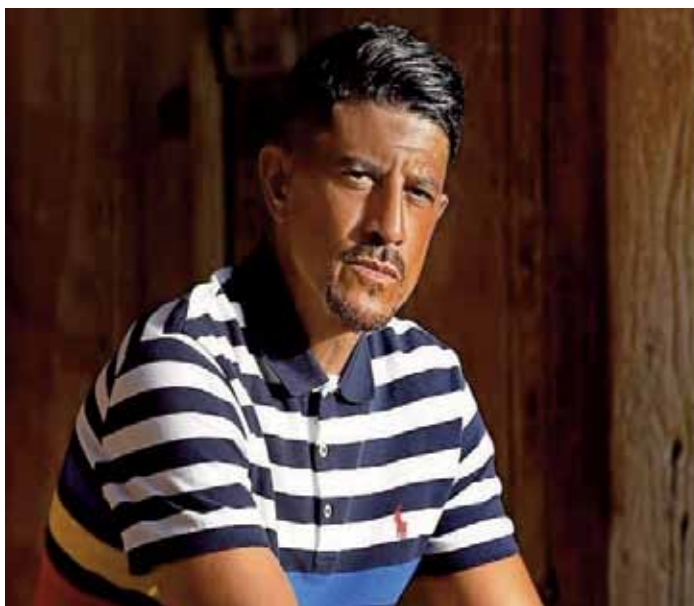
Elle prévoit, également, la diffusion au

public de différents contenus pédagogiques, incluant un numéro spécial "éducation financière" de la revue du marché des capitaux, un nouveau numéro du guide de l'investisseur consacré à l'introduction en Bourse et trois capsules animées sur l'investissement dans le marché des capitaux, les instruments financiers et sur la finance verte. Le public pourra accéder à l'ensemble de ces contenus à travers les réseaux sociaux et le site web de l'Autorité, relève le communiqué.

Art & culture

Saïd Taghmaoui en veut à Mathieu Kassovitz pour s'être approprié leur oeuvre collective

«La haine au centre d'une polémique»



Quelques mois après l'avoir fait à l'encontre de Vincent Cassel, Saïd Taghmaoui s'en prend aujourd'hui à Mathieu Kassovitz. Invité dans l'émission «Oui Hustle» sur YouTube, l'une des têtes d'affiche de «La Haine» est revenu sur la fabrication du film culte et a expliqué en voulant énormément au réalisateur, notamment pour la façon dont ce dernier s'est totalement approprié une œuvre collective.

L'acteur pointe du doigt un manque de reconnaissance de son travail et de sa contribution dans le scénario. Il explique que le scénario original a été grandement modifié par lui-même, basé sur sa propre expérience et sa vie à l'époque. «Le film parle d'un sujet que je connais particulièrement bien, en tout cas beaucoup plus que Mathieu, que Vincent et encore plus qu'Hubert à l'époque, puisque je suis le truc. Je vois les erreurs et quand ça sonne juste, puisque moi c'est ma réalité», explique-t-il. Et d'ajouter : «je réagissais alors au fur et à mesure, je réécris les dialogues, les textes et les situations, c'est un apport considérable en réalité, parce que les dialogues les plus cultes ou les plus mémorables, ils sortent de ma vie, de mon quartier, de ma réalité. [...] Tu aurais quand même nous créditer, sur les dialogues, on a quand même écrit la moitié. Les dialogues qui ont du sens, ils viennent pas de toi, ils viennent de mon quartier».

Une indignation qui résulte d'un événement en particulier. En 2020, «La Haine» fêtait son 25^e anniversaire. À cette occasion, une exposition sur le long-métrage s'était installée au Palais de Tokyo de Paris. «Ils n'ont ni invité Hubert (Koundé, ndlr), ni moi. Je ne sais pas pour Vincent, on n'a pas de contact avec lui» s'est offusqué le comédien encore proche d'Hubert Koundé.

Mais ce n'est pas tout. Pour l'acteur franco-marocain, «La Haine» est «le fond de commerce» de Mathieu Kassovitz. Selon lui, le réalisateur engrange encore de grands bénéfices grâce à la fiction, mais refuserait d'en faire profiter ses stars. «Tu fêtes les 25 ans mais tu veux tout garder pour toi (...) Ils ont

ressorti le film en 4K, donc il y a une nouvelle exploitation du film avec, j'imagine, plein de bénéfices. On n'a pas touché un euro ! Ce n'était pas très bien intentionné, très maladroitement fait (...) c'est une mascarade », souligne Saïd Taghmaoui. Aujourd'hui, il dit garder un «bon souvenir» du tournage mais n'en démonte pas : «Je crois qu'il n'y a que Mathieu Kassovitz qui gagne de l'argent» n'a-t-il cessé de marteler.

Samy Naceri également dans le viseur

Dans cet entretien, le natif d'Aulnay-sous-Bois, en France, affirmait également avoir lancé la carrière de Samy Naceri dans «Frères : la roulette rouge». Une exposition que ce dernier ne lui aurait pas renvoyé, précisait Saïd Taghmaoui : «Samy, effectivement, après, il a explosé avec Taxi (...) Et il n'a jamais renvoyé la balle, et il aurait pu le faire quinze fois». Une déclaration loin de plaire au principal intéressé.

Admettre que son «premier vrai gros rôle» était avec lui n'est pas un problème mais hors de question de lui attribuer sa réussite : «Je n'ai pas attendu après lui pour faire du cinéma. La personne qui m'a présenté à Olivier Dahan, c'est Bruno Delahaye, qui est directeur de casting depuis 35 ans, qui fait aujourd'hui des castings pour TF1, France 2», a déclaré Samy Naceri dans un entretien accordé à nos confrères de Télé Loisirs. «Saïd Taghmaoui n'a rien à voir du tout dans cette histoire. Je ne vois pas pourquoi il s'approprie le fait de m'avoir mis le pied à l'étrier», a-t-il précisé

Une autobiographie pour raviver l'espoir des jeunes maghrébins de France

Celui qui a su se construire une belle carrière à Hollywood et enchaîne les rôles avec des films qui ont une résonance internationale, comme «Wonder Woman» (2017), «Les Rois du désert» (1999), ou encore «John Wick Parabellum» (2019), a récemment publié son autobiographie «De la haine à Hollywood», aux éditions Cherche-Midi.

L'acteur franco-marocain naturalisé

américain depuis 2008 y revient sur sa carrière ponctuée par plusieurs difficultés et retrace, sans gêne, son passage d'un jeune de banlieue à la vie rêvée des stars de cinéma. «C'est une autobiographie que j'ai mis quatre ans à écrire. Il y a plein d'artistes et d'acteurs qui racontent leur vie de façon édulcorée, un peu à l'eau de rose. Moi, ce n'est pas une success story, c'est plus une introspection, proche d'une psychanalyse», explique Saïd Taghmaoui dans un entretien accordé à Franceinfo.

«Ça a été très, très douloureux, très délicat et je suis encore un peu fragile et un peu fébrile par rapport à tout cela. Mais on commence à voir la lumière au bout du tunnel. Ça a vraiment été une aventure complexe», ajoute-t-il. L'idée derrière ce livre qui constitue un vrai message d'espoir, c'est de partager les expériences», souligne l'acteur franco-marocain. Et d'ajouter : «l'émigration est quelque chose de compliqué et j'ai essayé d'aborder les choses à travers moi en étant le cobaye de ma propre vie, puisque c'est mon œuvre. J'espère que ça va parler à plein de gens, et pas qu'à la communauté maghrébine, mais à toutes les personnes, toutes catégories confondues, parce que c'est avant tout une histoire humaine».

Celui qui dit ne pas avoir de bons souvenirs d'enfance explique dans cet entretien réalisé par Élodie Suigo que la boxe a été son vrai mode d'expression. «La boxe, c'est un relais de l'éducation, littéralement, dit-il. C'est peut-être la pire et la meilleure chose qui me soit arrivée parce que c'est très dur, très douloureux. Et puis, il y a aussi une forme d'autodestruction là-dedans, c'est-à-dire que tu y vas et plus tu prends des coups, plus tu en donnes. Tu t'aperçois que la douleur est réelle. Elle est tellement réelle que tu as besoin de te faire mal pour exister, alors tu te fais mal pour te rappeler que tu es vivant».

Concernant sa relation tendue avec Olivier Dahan, l'homme qui lui a permis d'accomplir ses premiers pas au cinéma avec «Frères : La Roulette rouge» (1994), Saïd Taghmaoui affirme que ce dernier lui a quand même asséné

un coup très dur qui lui reste encore aujourd'hui à travers la gorge. «C'était très violent parce que j'étais conscient que j'étais jeune Arabe en France et que c'était compliqué, que beaucoup avaient essayé avant moi et n'avaient pas réussi pour des raisons pas très lumineuses», explique-t-il. «Donc j'ai très vite compris que la seule façon de faire ce métier correctement c'était d'appartenir à une famille cinématographique. D'où cette volonté dès le début, très tôt, de m'attacher à des metteurs en scène et faire partie de leur famille, c'est-à-dire vivre avec eux, changer les couches de leurs enfants et Olivier Dahan fait partie de ces gens à qui j'ai dédié ma vie à un moment donné», précise-t-il. Et d'expliquer : «Et qu'est-ce qui va se passer? La personne la plus intime, la famille absolue te trahit comme le dernier des traités. Quand j'ai fini d'écrire ce passage, la première chose que j'ai faite c'est de l'envoyer à Olivier et il m'a dit : «Oui, tout est vrai, j'ai été le plus grand des connards». C'est à ce moment que l'acteur dit avoir pris conscience de sa condition d'Arabe et de ses conséquences sur sa vie d'acteur. «Je savais que ça me pendait au nez, mais tant que tu ne le vis pas, tu te dis que tu passes entre les mailles du filet jusqu'au jour où ça arrive. Et c'est longtemps après que j'ai réfléchi et me suis demandé pourquoi Vincent avait deux nominations, pour le même boulot, fait de la même façon. Et tu t'expliques cela par la famille. C'est là que je sais ce que je deviendrai ou pas», raconte-t-il. Abordant son parcours à Hollywood, l'artiste révèle qu'il est très heureux d'être dans cette position parce que «tout le monde pense que pour réussir, il faut faire des rôles principaux», dit-il. «Quand tu es acteur à mon niveau, t'as qu'une seule envie, c'est de travailler. Alors, ça ne s'est pas fait en une nuit, la position que j'ai là-bas est très difficile à obtenir. Ça reste un miracle parce que je ne parle pas leur langue, je n'y suis pas né. Je suis un immigré », conclut l'acteur qui s'est toujours montré fier de ses origines marocaines.

Mehdi Ouassat

Le rappeur Naps visé par une enquête pour viol

Une enquête pour viol visant le rappeur français Naps, originaire de Marseille (sud) et interprète du tube de l'été "La Kiffance", a été ouverte, a indiqué mercredi le parquet de Paris, confirmant une information du Point. "Je conteste évidemment l'ensemble des faits allégués", a réagi l'artiste sur Instagram.

Les investigations ont été confiées au deuxième district de la police judiciaire de Paris (2e DPJ). Selon une source proche de l'enquête, une plainte a été déposée le 1er octobre par une jeune femme de 20 ans qui accuse le chanteur de l'avoir violée la semaine dernière dans un hôtel, après une soirée en boîte de nuit où ils auraient bu de l'alcool. "Je vois dans la presse les rumeurs qui circulent et recirculent... ça salit mon nom alors que j'ai rien fait, j'ai même pas été contacté par la police. Je sais même pas de quoi il s'agit en vrai", a écrit Naps sur le réseau social, indiquant qu'il déposerait une plainte pour dénonciation calomnieuse. "Ça cherche à me nuire avant la sortie de Best Life", son nouvel album, ce vendredi, a-t-il estimé.

De son vrai nom Nabil Arlabek, Naps est une étoile montante du rap tricolore issue de la nouvelle scène marseillaise, comme Jul, SCH ou encore Soso Maness. Il avait par-



ticipé en 2020 au projet porté par Jul "13 Organisé". Ce titre est l'un des morceaux de rap les plus écoutés de l'année 2020, avec près de 350 millions de vues sur YouTube.

Naps a sorti son premier album en 2015 "Ma ville et ma vie", mais est surtout connu pour son titre "La Kiffance" (92 millions de vues sur

YouTube), issu de son dernier opus "Les mains faites pour l'or", sorti en avril. Sur Spotify, première plateforme de streaming musical, ce rappeur qui a été disque de platine est écouté par plus de 4 millions d'auditeurs par mois, quasiment équivalent à Jul, qui domine la scène rap française.

Bouillon de culture

Tina Turner

Tina Turner a vendu ses droits musicaux au groupe allemand BMG, a-t-il annoncé mercredi, faisant de la légendaire chanteuse américaine la dernière d'une longue liste d'artistes à céder son catalogue.

Le montant de la vente n'a pas été annoncé. Dans son communiqué, BMG précise que la cession comprend "sa part d'interprète pour ses enregistrements, sa part d'auteur pour l'édition musicale", tout comme ses droits voisins ainsi que son nom et son image.

Agée de 81 ans, l'interprète de "The Best", "What's Love Got To Do With It" ou "Private Dancer", a vendu 100 millions de disques durant sa carrière, entre ses dix albums studio, deux live, deux bandes originales et cinq compilations.

Warner Music restera sa maison de disques, a précisé BMG. "Comme tout artiste, la protection de mon oeuvre et de mon héritage musical, est quelque chose de personnel. Je suis certain qu'avec BMG et Warner Music, mon travail est entre des mains professionnelles et fiables", a déclaré l'artiste, citée dans le communiqué.

Depuis quelques années, avec la révolution du streaming, de grandes manoeuvres sont en cours pour acquérir les catalogues les plus prisés de la musique moderne, autrefois chassés gardés de quelques grandes maisons de disque.



Le western revisité de Jay-Z lance le Festival du film de Londres



Avec Idris Elba à la tête d'un impressionnant casting noir et Jay-Z parmi les producteurs, la première du western "The Harder They Fall", qui sortira le 3 novembre sur Netflix, ouvre en fanfare mercredi le Festival du film de Londres.

Le film, qui marque les débuts du

Londonien Jeymes Samuel en tant que réalisateur, met en vedette un éventail de comédiens uniquement noirs, qui interprètent des personnages historiques réels du Far West plongés dans une intrigue fictive.

Jeymes Samuel, qui a aussi coproduit et coécrit le scénario original,

n'a pas laissé d'autre choix à Idris Elba, son ami de longue date, que d'incarner Rufus Buck, un hors-la-loi violent et redouté de l'époque. "Nous avons grandi ensemble en faisant des trucs stupides et nous voilà en train de faire un western", a plaisanté l'acteur britannique de 49 ans, lors d'une conférence de presse en amont de la projection.

Le réalisateur de 42 ans, également auteur-compositeur-interprète et producteur de musique, avait déjà travaillé avec Jay-Z sur des morceaux pour le film "The Great Gatsby" en 2013. Il s'est réjoui mercredi de collaborer de nouveau avec la star du rap. "Ce qui est intéressant, c'est qu'il est super cinéphile", a déclaré Jeymes Samuel. "Quand les gens pensent (au) nom de Jay-Z, ils pensent automatiquement musique", mais il a une vaste connaissance des westerns et du "cinéma en général", a-t-il ajouté.

Pour "The Harder They Fall", Jeymes Samuel estime avoir réuni "un

casting de rêve", avec l'actrice-réalisatrice Regina King dans le rôle de la compagne de Buck, la "traîtresse" Trudy Smith, et Jonathan Majors dans celui de son rival hors-la-loi Nat Love. LaKeith Stanfield, Zazie Beetz et Edi Gathegi sont également à l'affiche de cette histoire de vengeance qui se déroule dans les plaines du Texas. Celui qui a grandi en regardant des westerns à la télévision britannique a "toujours trouvé le genre séduisant", mais a voulu ici "en faire plus" en le revisitant et le rendant plus inclusif.

"Le cadre dans lequel on montrait ces histoires était très étroit, les femmes de toutes les couleurs étaient toujours soumises", a-t-il énuméré, ajoutant que "si vous étiez une personne de couleur, vous étiez moins qu'humain".

Mis à part trois projections au Festival du film de Londres et quelques autres dans certaines salles américaines, "The Harder They Fall"

sortira sur Netflix le 3 novembre.

Selon le coproducteur James Lassiter, qui a dû convaincre le réalisateur, la plateforme de streaming est "le bon endroit" pour sortir ce film, car "l'objectif, si nous voulons raconter une histoire comme celle-ci avec ce casting, est de permettre au plus grand nombre de personnes dans le monde (d'y) avoir accès".

"Parfois, lors d'une sortie en salles, il y a ces préjugés intégrés, comme le fait que personne ne veut voir un casting entièrement noir", a ajouté James Lassiter, avec le risque que les salles dissent aux studios "Ce film n'est pas pour nous". "Il est évident qu'il existe un racisme systématique dans notre système, qui mettra du temps à disparaître, mais en termes de narration, c'est un grand jour pour nous", a salué mercredi l'acteur Idris Elba, affirmant que "la pandémie a montré que nous sommes tous humains et que le truc de la race est assez stupide".

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/EXP/2021
Le 01/11/2021 à 12h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour: Achat de produits d'hygiène et de désinfection pour les établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Al Haouz.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ-TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00 DH (Deux mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 144 480,00 DHS TTC (Cent quarante-quatre mille quatre cent quatre-vingts Dirhams TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit déposer leurs offres électroniquement via le portail de marches publiques www.marchespublics.gov.ma

, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les échantillons exigés au titre de cet appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau des marchés du Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine avant le 01/11/2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N°7449/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES, DES CONSTRUCTIONS, DES EQUIPEMENTS ET DU PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/EXP/2021, 07/EXP/2021 et 08/EXP/2021

Le 01/11/2021, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :
• L'AOO N° 04/EXP/2021 à pour objet l'achat de matières et fournitures d'hygiène pour les établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale AL Haouz, programmé à 10h00 ;
• L'AOO N° 07/EXP/2021 à pour objet l'achat de matières et fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires et les classes de l'éducation inclusive relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ, programmé à 10h30
• L'AOO N° 08/EXP/2021 à

pour objet l'achat de matières et fournitures de bureau au profit des espaces du préscolaire des établissements scolaires primaires relevant de la Direction Provinciale AL Haouz, programmé à 11h00
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ-TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00 DHS TTC (Deux mille Dirhams TTC) pour chaque appel d'offres.

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
• 149 190,00 DHS TTC (Cent quarante-neuf mille cent quatre-vingt-dix Dirhams TTC) pour L'AOO N° 04/EXP/2021 ;
• 149 329,20 DHS TTC (Cent quarante-neuf mille trois cent vingt-neuf Dirhams et 20 Cts TTC) pour L'AOO N° 07/EXP/2021 ;
• 103 669,20 DHS TTC (Cent trois mille six cent soixante-neuf Dirhams et 20 Cts TTC) pour L'AOO N° 08/EXP/2021.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit déposer leurs offres électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres ouvert.

N°7450/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
INSTITUT SUPÉRIEUR DES PROFESSIONS INFIRMIÈRES ET DES TECHNIQUES DE SANTÉ
REGION DE CASABLANCA-SETTAT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°05 / 2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 23 novembre 2021 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sise avenue Tan-Tan quartier El Hank Casablanca (à côté de la maison des jeunes El Hank), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet : Achat et installation de matériels informatiques et les fournitures pour matériels informatiques au profit de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca, lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de l'unité de budget et de comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sise avenue Tan-Tan quartier El Hank Casablanca, au plus tard le 22 novembre 2021 à 14H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N°7451/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH SAFI PROVINCE YOUSOUFIA SECRETARIAT GENERAL DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°22/BG/2021
Le 01/11/2021 à 10 Heures 30 min, il sera procédé, dans la

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit déposer, contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité soit de la réception électronique des offres, soit la réception des offres sur support papier.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de l'unité de budget et de comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sise avenue Tan-Tan quartier El Hank (à côté de la maison des jeunes El Hank) Casablanca, au plus tard le 22 novembre 2021 à 14H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars - La Soumission électronique est autorisée conformément à l'arrêté n°20-14 du 4 Septembre 2014.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Important : 1-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 10 du Règlement de la Consultation. 2-Les échantillons seront déposés au niveau du nouveau siège de la Province de Youssoufia, contre décharge au plus tard le 29/10/2021 à 10 heures 30 Minutes (Date limite).

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CERCLE DE DRIOUCH
CAIDAT D'AIN ZOHRA
COMMUNE TERRITORIALE D'AIN ZOHRA

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNEL

PAR DECISION N° **04/2021**....., LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE TERRITORIALE D'AIN ZOHRA

PROVINCE DE DRIOUCH QUI ORGANISERA LE 31-12-2021 DANS LA SALLE DE REUNION COMMUNALE UN EXAMEN PROFESSIONNEL AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE POUR L'ACCES AUX DIVERS GRADES POUR L'ANNEE 2021 COMME INDIQUE DANS LE TABLEAU SUIVANT :

N° d'ordre	Conditions demandées	Le grade objet d'avancement	Nombre de poste	Date et heure d'examen professionnel
01	Rédacteur de 2° grade avec ancienneté de 6 ans dans la grade au 31-12-2021	Rédacteur 1° grade	01	31-12-2021 A 9 HEURE

Le dernier dépôt des demandes au service du personnel communal sera le 20-12-2021. **N°7454/PA**

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
S.G.D.E.S.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 24/INDH/2021

Le 01/11/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les **travaux construction d'une plateforme pour les jeunes à la ville de settat-Province settat**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma .
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **90 000,00DH (quatre-vingt-dix mille dirhams)**.
Le prix d'acquisition des plans est de : **15,00 dh (Quinze dirhams)**.
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **4 640 755,20DH TTC (Quatre Million Six Cent Quarante Mille Sept Cent Cinquante Cinq Dirhams Et Vingt Centimes Toutes Taxes Comprises)**.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat ;
• Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrête du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

Secteur	Classe	Qualification exigées
A	3	A,2

➤ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation. **N°7453/PA**

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement,
du Transport, de la Logis-
tique et de l'Eau
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°28/2021/DCGM
Le présent Appel d'offres est

réservé à la petite et moyenne
entreprise nationale
Le 02/11/2021 à 10h, il sera
procédé, dans les bureaux des
marchés et gestions comptables
de la Direction Générale
de la Météorologie, en face de
la préfecture Hay Hassani
Boite Postale 8106 à Casa-
blanca à l'ouverture des plis

relatifs à l'appel d'offres sur
offres de prix
n°28/2021/DCGM, pourLa
surveillance et le gardiennage
des locaux du siège de la Di-
rection Régionale de la Mé-
téorologie du Nord-Ouest à
Rabat et de ses centres pro-
vinciaux de Tanger, Larache
et Chefchaouen (Divers pré-

fectures)
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service des
marchés et gestions comptables
de la Direction Générale
de la Météorologie en face de
la préfecture Hay Hassani
Boite Postale 8106 à Casa-
blanca, il peut également être
téléchargé à partir du portail
des marchés publics
(www.marchespublics.gov.ma)
-Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
10 000,00 dhs(DixMille Di-
rhams) -L'estimation des
coûts des prestations établie
par le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :
580288,90dhs(Cinq cent qua-

tre-vingt mille deux cent qua-
tre-vingt-huit Dirhams et
quatre-vingt-dix Centimes
TTC)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31 du dé-
cret n°2.12.349 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent :
· Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le Service des
marchés et gestions comptables
de la Direction Générale
de la Météorologie en face de
la préfecture Hay Hassani
Boite Postale 8106 à Casa-
blanca.
· Soit les envoyer par courrier

recommandé avec accusé de
réception au Service précité;
· Soit les remettre au président
de la commission d'appel
d'offres au début de la séance
et avant l'ouverture des plis.
· Soit transmettre par voie
électronique conformément
aux dispositions de l'arrêté du
ministre de l'économie et des
finances n° 20-14 du 08 Kaada
1435 (04 Septembre 2014) re-
latif à la dématérialisation des
procédures de passation des
marchés publics
Les pièces justificatives à
fournir, sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de consultation.
N°7455/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement,
du Transport, de la Logis-
tique et de l'Eau
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°34/INV/2021(Séance publique)

Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech,
APPELS D'OFFRES « Au rabais ou à majoration »
N°34/INV/2021(Séance publique)

Le 02/11/2021 à 12h00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREFM-S, avenue JnaneHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ayant pour objet: **L'exécution des Etudes techniques et suivi des travaux d'Aménagement des constructions scolaires aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en trois lots séparés:**

- Lot N°01 : L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement des espaces d'orientation aux lycées collégaux : AL MANFALOUTI, JBEL GUELIZ, DAKHLA, et TARIK IBN ZIAD à Marrakech.
- Lot N°02 : L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement des espaces d'orientation aux lycées qualifiants : AL KADI AYAD, ZERKTOUNI, ZAHRA et IBN SINA à Marrakech.
- Lot N°03 : L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement de la cantine scolaire au lycée collégial ALKINDI à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des constructions et équipements et patrimoines de la Direction Provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit :

LOT N°	Montant du cautionnement provisoire dhs		Montant de l'Estimation des études dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
1	500.00	Cinq cents dirhams	11 000,00	Onze mille dirhams
2	500.00	Cinq cents dirhams	11 000,00	Onze mille dirhams
3	300.00	Trois cents dirhams	3 000,00	Trois mille dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer électroniquement via le portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Toutefois le dossier technique doit comprendre:Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines d'activitésexigés :

- * D14 : calcul de structures pour bâtiments à usages
- * D15 : courant fort et courant faible pour bâtiments à usages
- * D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à usages.

N°7459/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement,
du Transport, de la Logis-
tique et de l'Eau
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX-N°33/INV/2021
(Séance publique)

Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

Le 02 NOVEMBRE 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S,avenueJnaneHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet: **Travaux de construction du lycée collégial AHMED BNE HANBALÀ LA C.T. SID ZWIN relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique:**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et l'estimation sont fixés comme suit:

Montant du cautionnement provisoire dhs TTC		Montant de l'Estimation des travaux dhs TTC	
En chiffres	En lettres	En chiffres	En lettres
130 000,00	Cent trente mille dirhams	8 259 054,00	Huit millions deux cent cinquante-neufmille cinquante-quatre dhs TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	3

Ou bien

Secteur	Qualification	Classe
5	5.5	3

(C/c certificat tient lieu du dossier technique)
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.
N°7456/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement,
du Transport, de la Logis-
tique et de l'Eau
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX - N° 32/INV/2021
(Séance publique)

Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

Le 01/11/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF Marrakech-Safi, avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis, strictement réservée au FME ayant pour objet: **Équipements des salles de ressources pour la qualification et le soutien au profit des élèves en situation d'handicap aux établissements scolaires d'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés.**

- lot N°01: Matériels d'enseignement.
- lot N°02: Mobiliers d'enseignement.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhsTTC		Estimations de la prestation en dhsTTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	9000,00	Neuf mille dirhams	585 208.80	Cinq Cent quatre-vingt-cinq mille deux cent huit dirhams quatre-vingts centimes
02	4000,00	Quatre Mille dirhams	355 968.00	Trois cent cinquante-cinq mille neuf cent soixante-huit dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».

Les échantillons et la documentation technique exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Direction Provinciale de Marrakech (AREF-MS) au plus tard le 29/10/2021 à 16H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation
NB: En application des dispositions de l'article 4 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances N°3011.13 du 24 hijja1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4du règlement de consultation.
N°7458/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION ORIENTALE
PREFECTURE OUDJA ANGAD
CERCLE D'OUJDA BANLIEUE SUD
CIRCONSCRIPTION RURALE
D'OUED ISLY
COMMUNE DE SIDI MOUSSA
LAMHAYA

Avis d'appel d'offre sur offres des prix ouvert
N° 02/2021
"Séance public"

Le mardi 02/11/2021 à 10 heure, il sera procédé à la salle des réunions au siège de la Commune de Sidi Moussa Lamhaya à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 02/2021 pour l'affermage du Souk Hebdomadaire et des parkings de la Commune de Sidi Moussa Lamhaya, reparti en 02 lots.

Les cautionnements provisoires et les estimations des lots sont fixés comme suit:

N° Lot	Désignations	Estimation en chiffre (dhs)	Estimation en lettre (dhs)	Caution en chiffre (Dhs)	Caution en lettre(Dhs)
01	Affermage souk Hebdomadaire	400.000,00	Quatre cent mille	100.000,00	Cent mille
02	Affermage des Parkings	50.000,00	Cinquante mille	4.000,00	Quatre mille

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au prêt du bureau du patrimoine de la commune. Ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29et 31 du décret N° 349.12.2 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
*Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune.
*Soit les envoyer par courriers recommandé avec accusé de réception.
*Soit les envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail des marchés publics en application de l'arrêté ministériel n°20-14 du 04 septembre 2014.
*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
N°7457/PA

* SHAKASO *
CONSTITUTION
Suivant acte sous seing
privé en date du
08/09/2021, enregistré à
Casablanca le 15/09/2021,
il a été établi les statuts
d'une société ayant les car-
actéristiques suivantes :
DENOMINATION:
* SHAKASO * SARL.
OBJET : ACTIVITES LIEES
AU SPORT.
SIEGE SOCIAL : 144 RUE
MED SMIHA RES. JAW-
HARATE MED SMIHA

6EME ETAGE N 35 Casa-
blanca. DUREE : 99 ans
APPORTS : Il est fait apport
à la société d'une somme de
Cent Mille (100 000.00) di-
rhams, divisé en Mille
(1000) parts sociales de
Cent (100) dirhams cha-
cune.
ASSOCIES : * Aurélie Julia
M A R T I N
* Nezha BELKAHIA
* Mohammed Nabil
S C A L L Y

300 parts sociales
GERANCE : Les Associés
nomment en qualité de Co-
gérants pour une durée in-
déterminée avec les pleins
pouvoirs : * Madame Nezha
BELKAHIA et Monsieur
Gabe Harris SCALLY.
DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effectué
au Greffe du Tribunal de
Commerce de Casablanca,
le 04/10/2021, sous le nu-
méro 794979 RC n° 517927.
N°7420/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

Avis de report

Le gouverneur de la province de Midelt porte à la connaissance du public porte à la connaissance des intéressés ; que l'appel d'offre ouvert N° 51/INDH/2021 relatif aux : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE L'OBSERVATOIRE PROVINCIAL POUR LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT A LA VILLE DE MIDELT - PROVINCE DE MIDELT** ; que des modifications ont été apportées au dossier d'appel d'offres ; en conséquence à ces modifications :

- * l'estimation du cout des prestations est devenue **1 315 258.43 DHS (un million trois cent quinze mille deux cent cinquante-huit dhs et 43 cts)** au lieu de **1 096 048.70 DHS**.
- * le cautionnement provisoire est **15 000.00 DHS (quinze mille dhs)** au lieu de **20 000.00 DHS**.
- * La date d'ouverture des plis est reportée à **28/10/2021 à 11 H** au lieu de **21/10/2021 à 11H**.

Il publié dans libération n° 9407 en date du 4-5/09/2021 N°7422/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 17/S/2021

Le 03/11/2021 à 11H , il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en Deux (02) lots séparés concernant :

Lot	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage
01	Etudes techniques et suivi tous corps d'Etat des travaux de Construction de Quarante Cinq (45) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqués aux Communes territoriales Suivants : (01) El Boudouza - (05) AYIR -(04) MOUL BERGUI -(04) TOUABETE -(06) GHIAATE- (03) Khat Azakane-(07) Lamrasla -(01) NEGA- (14) OULED SALMANE; Province de Safi	140 000,00 - TTC (Cent quarante Mille Dirhams)
02	Etudes techniques et suivi tous corps d'Etat des travaux de Construction de Quarante Cinq (45) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqués aux Communes territoriales Suivants : (03) CHAHDA-(03) SAADLA -(05) EL GORAANI-(03) Lamsabih -(04) DAR Sidi Aissa- (04) SIDI TIJJI-(01) SIDI AISSA -(10) LABKHATI - (03) Lahdar- (5) BOUGUEDRA -(04) LAMAACHATE; Province de Safi	140 000,00 - TTC (Cent quarante Mille Dirhams)

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafi.net).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 9 et 10 du règlement de la consultation. Notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies légalisées des certificats d'agréments, domaines d'activité : D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages), D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages) et D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages).

Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu dans l'art 9 du règlement de la consultation.

N°7424/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 18/S/2021

Le 04/11/2021 à 10H , il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en Deux (02) lots séparés concernant :

Lot	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage
01	Etudes géotechniques des sols de fondation, réception des fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux des travaux de Construction de Quarante Cinq (45) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqués aux Communes territoriales Suivants : (01) El Boudouza - (05) AYIR -(04) MOUL BERGUI -(04) TOUABETE -(06) GHIAATE- (03) Khat Azakane-(07) Lamrasla -(01) NEGA- (14) OULED SALMANE; Province de Safi	135 000,00 - TTC (Cent Trente Cinq Mille Dirhams)
02	Etudes géotechniques des sols de fondation, réception des fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux des travaux de Construction de Quarante Cinq (45) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqués aux Communes territoriales Suivants : (03) CHAHDA-(03) SAADLA -(05) EL GORAANI-(03) Lamsabih -(04) DAR Sidi Aissa- (04) SIDI TIJJI-(01) SIDI AISSA -(10) LABKHATI - (03) Lahdar- (5) BOUGUEDRA -(04) LAMAACHATE; Province de Safi	135 000,00 - TTC (Cent Trente Cinq Mille Dirhams)

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafi.net).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 9 et 10 du règlement de la consultation, notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

Nouveau système
Activité EG : Études géotechniques
Qualification EG.1 : Études géotechniques des bâtiments courants
Catégorie : 4
Et
Activité CQ : Contrôle de qualité.
Qualification CQ.1 : Contrôle des travaux de bâtiments courants
Catégorie : 4

Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de la consultation

N°7421/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAI OU A MAJORATION" N° : 16/S/ 2021

Le 03/11/2021 à 10h , il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabais ou a majoration" en lot unique concernant :

OBJET	Caution provisoire	Estimation du maître d'ouvrage
Travaux d'aménagement et de mise à niveau du centre de la deuxième chance/Education non formelle, relevant de la direction provinciale de Safi, AREF MS, à la commune Sebti Gzoula. province SAFI.	13 500,00 DH (treize- Mille cinq Cent Dirhams)	900 000,00 DH - TTC (Neuf cent Mille Dirhams)

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafi.net).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises installées au Maroc : Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION MINIMALE
A : Construction	A-5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments	5

* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N°7423/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
COMMUNE DE BENGUE-
RIRN°14/2021CBG
DIVISION DES A.A.F
SERVICE RF :1807/2021
LUNDI 01/11/2021 à 12h30
sera procédé au siège de la commune de BENGUERIR (salle de Réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert N°14/2021 pour : L'AFFERMAGE DE L'AIRE AUX BESTIAUX DU SOUK HEBDOMADAIRE « THLATHE DE BEN GUERIR » POUR L'EXERCICE 2022*
LE COUT ESTIMATIF EST DE 4.800.000,00DH (QUATRE MILLION HUIT CENT MILLE DIRHAMS)
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès Du service des R.F, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchéspublics.gov.ma).

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre de la commune.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les déposés par voie électronique dans le portail des Marchés publics.
Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues aux articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 08 jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle à savoir :

I - DOSSIER ADMINISTRATIF :
- déclaration sur l'honneur
- La ou les pièces justificantes les pouvoirs confèrent à la personne agissant au nom du Concurrent.
- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
- Copie de cahiers des charges (CPS) signe et paraphe.
- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par la CNSScertifiant que le Concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu fixée à : 150.000,00 DH (CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS)
- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
- Copie conforme de C.I.N
II-DOSSIER TECHNIQUE :
- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu la date la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
III-DOSSIER FINANCIER :
-Acte d'engagement du concurrent.

N°7425/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
COMMUNE DE BENGUE-
RIRN° 15/2021CBG
DIVISION DES A.A.F
SERVICE RF1808/2021
LUNDI 01/11/2021 à 13h30sera procédé au siège de la commune de BENGUERIR (salle de Réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel

d'offre ouvert N° 15/2021 pour : L'AFFERMAGE DE L'ABATTOIRE DE BEN GUERIR » POUR L' EXERCICE 2022*
LE COUT ESTIMATIF EST DE 700.000,00DH (SEPT CENT MILLE DIRHAMS)
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès Du service des R.F, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchéspublics.gov.ma).
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre de la commune.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les déposés par voie électronique dans le portail des Marchés publics.
Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues aux articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 08 jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle à savoir :
I - DOSSIER ADMINISTRATIF :
- déclaration sur l'honneur
- La ou les pièces justificantes les pouvoirs confèrent à la personne agissant au nom du Concurrent.
- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
- Copie de cahiers des charges (CPS) signe et paraphe.
- L'attestation ou copie déli-

vrée depuis moins d'un an par la CNSScertifiant que le Concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu fixée à : 50.000,00 DH (CINQUANTE MILLE DIRHAMS)
- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
- Copie conforme de C.I.N
II-DOSSIER TECHNIQUE :
- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu la date la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
III-DOSSIER FINANCIER :
-Acte d'engagement du concurrent.

N°7426/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT COMMUNE
DE BENGUERIR
N°13/2021CBG
DIVISION DES A.A.F
SERVICE RF1806/2021
LUNDI 01/11/2021 à 11h40
sera procédé au siège de la commune de BENGUERIR (salle de Réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert N°13/2021 pour : L'AFFERMAGE DES DROIT D'ENTREE AU SOUK HEBDOMADAIRE
« THLATHE DE BEN GUERIR » POUR L' EXERCICE 2022*
LE COUT ESTIMATIF EST DE 1.800.000,00DH (UN MILLION HUIT CENT MILLE DIRHAMS)
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des R.F, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchéspublics.gov.ma).

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre de la commune.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les déposés par voie électronique dans le portail des Marchés publics.
Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues aux articles 27, 29 et 31 du dé-

cret n°2.12.349 du 08 jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle à savoir :
I - DOSSIER ADMINISTRATIF :
- déclaration sur l'honneur
- La ou les pièces justificantes les pouvoirs confèrent à la personne agissant au nom du Concurrent.
- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
- Copie de cahiers des charges (CPS) signe et paraphe.
- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par la CNSScertifiant que le Concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu fixée à : 100.000,00 DH (CENT MILLE DIRHAMS)
- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
- Copie conforme de C.I.N
II-DOSSIER TECHNIQUE :
- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu la date la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
III-DOSSIER FINANCIER :
-Acte d'engagement du concurrent.

N°7427/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA AVIS
D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
COMMUNE
DE BENGUERIR
N°12/2021CBG
DIVISION DES A.A.F
SERVICE RF1805/2021
LUNDI 01/11/2021 à 11h00
sera procédé au siège de la commune de BENGUERIR (salle de Réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert N°12/2021 pour : L'AFFERMAGE DES PARCOURS DU SOUK HEBDOMADAIRE
« THLATHE DE BEN GUERIR » ET DE LA VILLE DE BEN GUERIR
POUR L' EXERCICE 2022*
LE COUT ESTIMATIF EST DE 180.000,00DH (CENT QUATRE VINGT

MILLE DIRHAMS)
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès Du service des R.F, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchéspublics.gov.ma).
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre de la commune.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les déposés par voie électronique dans le portail des Marchés publics.
Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues aux articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 08 jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle à savoir :
I - DOSSIER ADMINISTRATIF :
- déclaration sur l'honneur
- La ou les pièces justificantes les pouvoirs confèrent à la personne agissant au nom du Concurrent.
- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
- Copie de cahiers des charges (CPS) signe et paraphe.
- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par la CNSScertifiant que le Concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu fixée à : 20.000,00 DH (VINGT MILLE DIRHAMS)
- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
- Copie conforme de C.I.N
II-DOSSIER TECHNIQUE :
- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu la date la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
III-DOSSIER FINANCIER :
-Acte d'engagement du concurrent.

N°7428/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE GUERCIF
CAIDAT DE BERKINE
COMMUNE DE BARKINE

Avis d'examen d'aptitude professionnelle
AU TITRE DE L'ANNEE 2021.

Le président de la commune de Barkine organise le 18/12/2021 Au siège de la commune de Barkine l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade suivant:

Grade actuel	Grade d'avancement	Nombre de Poste	Conditions demandées	Date d'examen d'aptitude professionnelle
Administrateur adjoint de ministère de l'intérieur échelle 10	Administrateur de ministère de l'intérieur échelle 11	01	Six ans d'ancienneté en grades actuels à la date de l'examen écrit	18/12/2021
Adjoint Administratif 3 ^{ème} grade échelle 6	Adjoint Administratif 2 ^{ème} grade échelle 7	01		
Adjoint Technique 3 ^{ème} grade échelle 6	Adjoint Technique 2 ^{ème} grade échelle 7	02		

Le dossier de participation à l'examen doit contenir les pièces suivantes :
- demande de participation à l'examen.
- une photocopie de l'arrêté de nomination en grade.
- une photocopie de l'arrêté de la dernière situation.

Les dossiers de candidature doivent être adressés au bureau d'ordre de la commune de Barkine avant le : 03/12/2021. Date limite de dépôt de candidatures.

N°7430/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL - KHENIFRA
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

AVIS

Le président de la commune de **Khénifra** annonce l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de **Médecin grade principal**, au titre de l'année **2021**, réservé aux fonctionnaires de la dite commune ayants remplis les conditions réglementaires à la date de la 1^{ère} épreuve de l'Examen, les épreuves se dérouleront au **siège de la commune de Khénifra**, suivant le calendrier ci-dessous :

N°	Grade de promotion	Conditions requises à la date de l'examen écrit :	Nombre de postes	Date du concours
1	Médecin Grade Principal	4 années de service en qualité de : Médecin 1^{er} grade	1	Examen Ecrit : 18 décembre 2021

Les demandes de participation au dit examen doivent être envoyées par courrier recommandé au président du conseil communal de Khénifra, ou déposé contre récépissé au service des ressources humaines de la dite commune au plus tard le : **13 décembre 2021.**

N°7429/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
IBN ROCHD
AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°075/2021/CHUIRC
Le Directeur du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd Casablanca, informe le public que des modifications ont été introduites dans le dossier de l'appel d'offres n° 075/2021/CHUIRC « ACHAT DU MATERIEL MÉDICO-TECHNIQUE "DIVERS" », comme suit :

- Estimation :
- lot n° 01 « MACHINE DE PURIFICATIONS EXTRA-RÉNALES CONTINUËS D'ÉCHANGES PLASMATIQUES THÉRAPEUTIQUES ET D'HÉMOFILTRATION TYPE 1 »
• Lire taux TVA : « 0% » au lieu de « 20% ».
• Lire montant total TTC : « 400 000,00 DHs » au lieu de « 480 000,00 DHs ».
- lot n° 192 « Système d'épuration extra-rénale continue avec échanges plasmatiques avec filtres adaptés à la population pédiatriques »
• Lire taux TVA : « 0% » au lieu de « 20% ».
• Lire montant total TTC : « 350 000,00 DHs » au lieu de « 420 000,00 DHs ».

- Montant global de l'estimation d'acquisition Toutes Taxes Comprises :
• Lire : « 86 912 273.39 DHs TTC » au lieu de « 87 062 273.39 DHs TTC ».
• Lire « Quatre-vingt-six millions neuf cent douze mille deux cents soixante-treize dirhams et trente-neuf centimes Toutes Taxes Comprises » au lieu de « Quatre-vingt-sept millions soixante-deux mille deux cents soixante-treize dirhams et trente-neuf centimes Toutes Taxes Comprises ».
• Ledescriptif technique du lot n° 131 :
« MICROSCOPE OPÉRATEUR POUR NEURO-CHIRURGIE »
Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

N°7432/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des

Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est
Direction provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°02/2021/DPEFLCD/GUE SEANCE PUBLIQUE
Le 02/11/2021 à 11h, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, à l'ouverture des plus des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'étude architecturale et suivi des travaux d'aménagement récréatif et paysager du rideau forestier de Guercif (13ha), Commune territoriale de Houara Ould Rahou, Province de Guercif, en un seul lot.
- Le budget prévisionnel maximum, Hors Taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Un Million de Dirhams (1.000.000,00 Dhs).
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des programmes et suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification Guercif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat

N°7433/PA

LAAMIMATE CONSTRUCTION
SARL AU
Société à responsabilité limitée d'associe unique
Au Capital de : 100.000,00dhs
43 Hay IzdiharBerrchid RC : 12685

I- Par décision en date du 09/09/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 09/09/2021 et sa mise en liquidation amiable, Abdelah MOURCHID demeurant à Douar Laamimate Lakrimate Essaouira, a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au 43 Hay IzdiharBerrchid, au même titre que l'adresse de correspondance.
II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de l'ère Instance de Berrchid sous le N° 1185 en date du 28/09/2021.

N°7434/PA

AVIS DE PUBLICITE RESILIATION CONTRAT DE GERANCE LIBRE ONDA BLU

I- Au terme d'un sous-seing privé en date du 13/11/2020, il a été arrêté convenu ce qui suit entre : M.JAMAL SELOUANE, résilié le contrat de gérance libre du café, sous l'enseigne : CAFE ONDA BLU, ayant l'activité effectivement exercée café, Milk Bar, sis à : RAYANE 119 WAFI MOHAMMEDIA, avec le gérant libre M.RHOURIDA ABDELLEH, titulaire de CIN °790481, et immatriculé au tribunal de première instance de Mohammedia sous numéro 17934.

N°7435/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE

L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 29/2021 (Séance publique)
Le 03 novembre 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : Acquisition d'émulsion de bitume pour l'entretien du réseau routier de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Tétouan (province de Tétouan et préfecture M'diq-Fnideq) (plan de campagne 2021).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Trois Mille Dirhams (3 000,00 DH).
L'estimation des travaux fixée par le maître d'ouvrage est : Cent quatre vingt quinze mille dirhams (195 000,00 DH) toutes taxes comprises.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jomada I 1434 (20/03/2013).
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation
Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.
N°7437/PA

AL ARABI-EL

MADDARSI CAPITAL
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 Aout 2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : «AL ARABI-EL MADDARSI CAPITAL» SARL AU
Forme: Société à responsabilité limitée à associé unique.
Objet : HOLDING FINANCIÈRE ET DE GESTION.
Capital Social : 250.000.00

Dirhams divisé en 250 parts sociales de 1 000.00 dirhams chacune.
L'associé unique :
• La société 1956 MANAGEMENT 250.000,00 DH soit 250 parts sociales.
Siège social : SELOUANE, DIRECTION AUTOROUTE A2, CODE POSTAL 62702 NADOR.
Durée : 99 ans,
La gérance : la société est gérée par M. EL MADDARSI MOSTAFA
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1 ère Instance de Nador le 01 Octobre 2021 sous le N° 4031.

N°7436/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01 / 2021 / DPAD

Le Mardi 02 Novembre 2021 à 10 heures , il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Dakhla, sise Avenue AL WALAE DAKHLA à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : l'Assistance et accompagnement du GIE « ITIHAD CHIFFAA LI AACHAB » pour l'acquisition de l'autorisation sanitaire auprès de l'ONSSA et le renforcement des capacités techniques, managériales et marketing des coopératives membres du GIE.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Dakhla, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma/>
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille dirhams (3.000,00 DHS)

Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent cinquante mille (150 000,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du marché de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Dakhla
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du marché de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Dakhla ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

• Soit les déposer par voie électronique dans le portail de marchés publiques :
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°7438/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL
COMMUNE DE DCHEIRA EL JIHADIA

DEUXIÈME PROGRAMME DE COOPÉRATION COMPACT II FINANCÉ PAR LES ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE À TRAVERS MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION. FONDS DES ZONES INDUSTRIELLES DURABLES « FONZID » AGENCE MCA-MOROCCO

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2021

La Commune de Dcheira El Jihadia a conclu un accord de subvention avec l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) dans le cadre du Compact II financé par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, à travers Millennium Challenge Corporation (MCC), pour la participation au financement du projet de requalification de la zone Industrielle Tassila Tranche II.

Le 02/11/2021 à 10 H il sera procédé, dans les bureaux de la Commune sis à l'Avenue Med V Inzegane Ait Melloul à l'ouverture des offres concernant les travaux suivants :

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE TASSILA - TRANHE II

CONSTRUCTION DU SIEGE DE L'ASSOCIATION DES INDUSTRIELS DE TASSILA ZONE INDUSTRIELLE DE TASSILA COMMUNE-DCHEIRA EL JIHADIA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : **Cent mille dirhams (100 000,00 DH)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : **6 395 824.80 DH/TTC (Six millions trois cent quatre vingt quinze mille huit cent vingt-quatre dirhams et 80 cts)**

Pour être admissible, les concurrents installés au Maroc doivent disposer du certificat de qualification et de classification suivant des entreprises BTP délivré par le Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau:

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
A	3	A2

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 08 du règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 12, 27, 29, 31 et 148 du décret relatif aux marchés publics.
La présentation des plis des concurrents doit respecter l'article 10 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit Déposer leurs dossiers de soumission à l'appel d'offres contre récépissé dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres
- Soit les Envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les Remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit les Déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Une visite des lieux est organisée le 21/10/2021 à 10h, et une réunion d'information est organisée le même jour à 11h sur le lien suivant : <https://us04web.zoom.us/j/75703195427?pwd=WG5aSzFLRVhUTc3L0dsaeU5eUkZkOT09>

N°7431/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
SUR OFFRES DE PRIX
N° 40/2021/ B.G
Le lundi 08 novembre 2021 à
10 heures 00 min, il sera pro-
cédé dans les bureaux du Sec-
rétariat Général de la
Province de Tiznit (Salle de
Réunions), à l'ouverture des

plis relatif à l'appel d'offres
ouvert sur offres de prix por-
tant sur l'achat de fournis-
sures pour le matériel
technique et informatique
pour les besoins de la Pro-
vince de Tiznit.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré gratuitement
à la Division du Budget et
des Marchés (service des
marchés) de la Province de
Tiznit, il peut être également
téléchargé à partir du portail

des marchés publics :
www.marchespublics.
gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
3000,00 dirhams (Trois mille
dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le ma-
ître d'ouvrage est fixée à la
somme de : 198 468,00 dhs
(Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit
Mille Quatre Cent Soixant-
Huit dirham).

Le contenu, la présentation,
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 27, 29, 31 et
148 du Décret n° 2-12-349 re-
latif aux marchés publics tel
qu'il a été modifié et complé-
té.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis à la Division
du Budget et des marchés
(Service des marchés) de la

Province de Tiznit ;
- Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception à la Division Préci-
tée ; - Soit les envoyer par
voie électronique sur le por-
tail des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.
gov.ma
- Soit les remettre au Prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis ; Les échantillons exi-

gés par le dossier d'appel
d'offres doivent être déposés
à la Division du Budget et
des Marchés (service des
marchés) de la Province de
Tiznit au plus tard le ven-
dredi 05 novembre 2021 à 16
heures 30 min.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règlement
de consultation.

N°7443/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massif
Direction Provinciale de l'Agriculture
TIZNIT

**AVIS RECTIFICATIF A L'APPEL D'OFFRES
N° 16/2021/DPA/TZ/SMOP**

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'A.A.O N°
16/2021/DPA/TZ/SMOP du 21 Octobre 2021 à 10 H, Publié au journal
(libération n° 9423 du 23 Septembre 2021), a connu une rectification au
niveau du cahier des prescriptions spéciales (prix 4 de l'article 37 : Bordereau
des prix – Détail estimatif). Le reste sans changement.

Veuillez télécharger la version du CPS dûment rectifiée au niveau du
portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

N°7444/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
ARF de Casablanca - Settat
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Équipements et du Patrimoine

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERTS au "rabais ou à majoration" N°
13/1/21**

Le Maître d'ouvrage annonce que l'ouverture des plis de l'appel d'offres N° 13/1/21 relatifs aux
**L'ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE
REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE EL FIDA MERS
SULTAN EN 07 (SEPT) LOTS: Lot 1: L'Ecole primaire :Moussa BbnouNossair / Lot 2: L'Ecole primaire :
Yathribi./ Lot 3: Omar Makri/ Lot 4: L'Ecole primaire : Ankara / Lot 5: le Lycée qualifiant Fatima Zahra/Lot 6
: Les Classes Préparatoires aux Grands Ecoles d'ingénieurs du lycée qualifiant Mohamed V/ lot 7 : l'externat
du lycée qualifiant Mohamed V, est reportée au 19 octobre 2021 à 10 heures. Les autres éléments de
l'annonce publiée précédemment au Journal Libération n° 9419 du 18-19 septembre 2021.**

N°7442/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
Du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DRA de Béni Mellal-Khénifra
Direction Provinciale d'Agriculture de Béni Mellal
Programme de Développement Rural des Montagnes de l'Atlas (PDRMA)
-Province de Béni-Mellal-

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 15/2021/DPA/4/FIDA DU 04/11/2021 (Séance publique)

Le
Cinq Novembre Deux mille Vingt Un (05/11/2021) à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la
Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de
prix pour la construction d'une unité de stockage frigorifique et de conditionnement des pommes au
niveau de la Commune Territoriale de Tiznit/Isly, dans le cadre du Programme de Développement Rural des
Montagnes de l'Atlas (PDRMA), province de Béni Mellal.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Bureau des Marchés au Service de Support de la
Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des
marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent Mille (100 000,00) Dirhams.
L'estimation administrative prévisionnelle pour l'exécution des travaux à réaliser est de Sept Million Vingt
Trois mille Sept Cent Trente Huit (7.023.738,00) Dirhams TTC.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des
articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de
l'Agriculture de Béni Mellal sis rue de Safi, quartier administratif Béni Mellal.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de
l'Agriculture de Béni Mellal, sis rue de Safi, quartier administratif Béni Mellal ;
• Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics ;
• Soit les remettre au président du jury de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des
plis.
Il est prévu une visite des lieux le 22/10 /2021 à 9 heures (rendez-vous au siège de la DPA de Béni Mellal).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
Les entreprises installées au Maroc sont appelées à fournir une copie certifiée conforme du certificat de
classification et qualification des entreprises intervenant dans le secteur du bâtiment et équipements publics
conformément à l'arrêté n° 1395-14 du 27 Chaabane 1435 (23 Juin 2014), comme suit :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A : Construction	A2 : Travaux courants en béton armé- Maçonnerie pour bâtiments.	3
L : Menuiserie - Charpente	L8 : Charpente métallique	3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de
consultation.

N°7441/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca - Settat
Direction provinciale d'El Jadida

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION » n° : 181/INV/2021

Le 04/11/2021 à 10H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida
M.E.N.F.P.E.S.R.S relevant de l'ARF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à
l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabais ou à majoration" comme suit :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de Dirhams TTC	Caution provisoire
TRAVAUX DES EXTENSIONS DU LYCEE COLLEGIAL MOULAY AL HASSANE A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD RAHMOUNE, DU LYCEE COLLEGIAL IBN TOUFAIL A LA COMMUNE TERRITORIALE HAOUZIA ET DU LYCEE COLLEGIAL SIDI AABED A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI AABED, PROVINCE D'EL JADIDA.	3 840 858.00 (Trois Millions Huit Cent Quarante Mille Huit Cent Cinquante-Huit Dirhams)	80 000 (Quatre-vingt mille) Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S d'El-Jadida, service
de construction, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir
du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 mars 2013) relatif aux
marchés publics.
Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de
classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classe
A	A 2	3

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des
constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant
l'ouverture des plis.
• En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014
relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent
soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état
« www.marchespublics.gov.ma ».
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
• Pour les entreprises non installées au Maroc : Doivent présenter le dossier technique conformément
aux spécifications du règlement de consultation.

N°7439/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime
Du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DRA de Béni Mellal-Khénifra
Direction Provinciale d'Agriculture de Béni Mellal
Programme de Développement Rural des Montagnes de l'Atlas (PDRMA)
-Province de Béni-Mellal-

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 14/2021/DPA/4/FIDA DU 04/11/2021 (Séance publique)

Le
Quatre Novembre Deux mille Vingt Un (04/11/2021) à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la
Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de
prix pour la construction d'une unité de stockage frigorifique et de conditionnement des pommes au
niveau de la Commune Territoriale d'Aghbala, dans le cadre du Programme de Développement Rural des
Montagnes de l'Atlas (PDRMA), Province de Béni Mellal.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Bureau des Marchés au Service de Support de la
Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des
marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent Mille (100 000,00) Dirhams.
L'estimation administrative prévisionnelle pour l'exécution des travaux à réaliser est de Six Millions Neuf Cent
Quatre Vingt Dix Huit mille Sept Cent Quarante Huit (6.998.748,00) Dirhams/TTC.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des
articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de
l'Agriculture de Béni Mellal sis rue de Safi, quartier administratif Béni Mellal.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de
l'Agriculture de Béni Mellal, sis rue de Safi, quartier administratif Béni Mellal ;
• Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics ;
• Soit les remettre au président du jury de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des
plis.
Il est prévu une visite des lieux le 22/10 /2021 à 9 heures (rendez-vous au siège de la DPA de Béni Mellal).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
Les entreprises installées au Maroc sont appelées à fournir une copie certifiée conforme du certificat de
classification et qualification des entreprises intervenant dans le secteur du bâtiment et équipements publics
conformément à l'arrêté n° 1395-14 du 27 Chaabane 1435 (23 Juin 2014), comme suit :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A : Construction	A2 : Travaux courants en béton armé- Maçonnerie pour bâtiments.	3
L : Menuiserie - Charpente	L8 : Charpente métallique	3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de
consultation.

N°7440/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT n°23/2021

Le 03/11/2021 à 11H30min, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de La logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Contrôle et suivi des Travaux de construction de la liaison Sidi Aissa Benslimane –Ait Lagrari-Nouji Ksaib et RP2137 sur 2, 099 km –Province d'El Kelaa des Sraghna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille Dirhams (1 000,00 DH).

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : soixante-onze mille cent vingt-quatre dirhams. (71 124,00dh).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE

* Pour les concurrents installés au Maroc

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des laboratoires de BTP :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION
CQ	CQ3	4

*Les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation. 1

N°7446/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT n°22/2021

Le 03/11/2021 à 11H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de La logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de construction de la liaison Sidi Aissa Benslimane –Ait Lagrari-Nouji Ksaib et RP2137 sur 2, 099 km –Province d'El Kelaa des Sraghna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente-trois mille Dirhams (33 000,00 DH).

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : deux million deux cent quatre mille trente-six dirhams quarante centimes. (2 204 036,40dh).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE

* Pour les concurrents installés au Maroc

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes:

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION
B	B1-B3 et B5	4

*Les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation.

N°7445/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT n°21/2021

Le 03/11/2021 à 10H30min, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de La logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Contrôle et suivi des Travaux d'élargissement et de renforcement de la liaison RR210-RR208 par Douar Soufiani sur 4.8 km –Province d'El Kelaa des Sraghna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille trois cent Dirhams (1 300,00 DH).

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : quatre-vingt-sept mille sept cent huit dirhams. (87 708,00dh).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE

* Pour les concurrents installés au Maroc

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des laboratoires de BTP :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION
CQ	CQ3	4

*Les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation. 1

N°7448/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT n°20/2021

Le 03/11/2021 à 10H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de La logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux d'élargissement et de renforcement de la liaison RR210-RR208 par Douar Soufiani sur 4.8km –Province d'El Kelaa des Sraghna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : soixante-dix mille Dirhams (70 000,00 DH).

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : quatre million quatre cent soixante-treize mille quatre cent quatre-vingt dirhams. (4 473 480,00dh).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE

* Pour les concurrents installés au Maroc

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes:

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION
B	B1-B3 et B5	3

*Les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation.

N°7447/PA

RANIOLO RAS.
MAROC SARL AU
SIEGE SOCIAL : Hassania I
N° 879 El Alia MOHAMED-
DIA RC N° 13185
Suivant PV de l'assemblée gé-
nérale extraordinaire en date
du 28/08/2021, il a été décidé
1- La cession de parts (14000
Parts) de la société effectués
par Monsieur ESSEMMAMI
MOHAMED au profit de
Monsieur SAOUD NAJIB qui
cède et transporte avec les ga-
ranties ordinaires de fait et de
droit à Monsieur SAOUD
NAJIB, suivant actes SSP en
date du 28-09-2021. Par consé-
quent le capital social fixé à
1.400.000,00 DHS divisé en
14000 parts sociales de 100
DHS chacune est réparti
comme suit :
- Monsieur SAOUD NAJIB :
1.400.000,00 DHS
2- La démission de l'ancien gé-
rant Mr. ESSEMMAMI MO-
HAMED et la Nomination de
Monsieur SAOUD NAJIB
comme gérant unique de la so-

ciété pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au
greffe de tribunal de com-
merce de Mohammedia le
23/09/2021 sous le N° 2033.
N°8086/PA
TRANSCAPELLO SARL
AU CAPITAL SOCIAL
DE 100 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL :
GROUPE ATTAKADOU
GH2-17 ETG 2 BERNOUSSI
Casablanca
Aux termes du proces-verbal de
l'assemblée générale extra-
ordinaire du 01/09/2021, les
associés de la Société
«TRANSCAPELLO» ont ap-
prouvés les résolutions sui-
vantes :
Monsieur BENCHARQUI
BOUAZZA, cède et transporte
avec toutes les garanties de fait
et de droit en pareille matière,
trois cent trente quatre (334)
parts sociales qu'il possède
dans la société
« TRANSCAPELLO SARL »
réparti comme suit :


Cent soixante sept (167) parts
sociales à MR CHOUHAR
SOUFIANE
Cent soixante sept (167) parts
sociales à MR KARMA MO-
HAMMED
Démission du Gérant Mon-
sieur BENCHARQUI
BOUAZZA
Nomination d'un nouveau
Gérant Monsieur KARMA
MOHAMMED pour une
durée indéterminée.
Dépôt légal : le 06/10/2021
sous numéro 34590 RC 498253
N°7460/PA
« NADOR DES COMPTES
SARL » CONSTITUTION
1/ Aux termes d'un ASSP en
date du 25/08/2021 à Nador,
il a été établi les statuts d'une
S.A.R.L. dont les caractéris-
tiques sont :
DENOMINATION: «GHASSI
LOCATION» SARL
OBJET SOCIAL :
1- LOCATION DE VEHI-
CULES AUTOMOBILES
SANS CHAUFFEUR

SIEGE SOCIAL : QUARTIER
OUAHADANA BENI ANSAR,
NADOR
DUREE : 99 ans,
CAPITAL : Fixé à 500.000,00
dhs : - MR. ZOUGA MOHA-
MED.....2500 parts
- MR. FALLAH TARIK...
.....2500 parts
GERANCE : Confiée à MR.
ZOUGA MOHAMED
EXERCICE SOCIAL : Du 1er
Janvier au 31 décembre.
BENEFICES : 5 % à la réserve
légal, le solde est suivant dé-
cision de L'AG soit distribué
soit reporté soit mis en réserve.
II/ Le dépôt légal a été ef-
fectué au G.T.P.I Nador, Le
29/09/2021 N°4027, et Regis-
tre de Commerce N° 22889.
N°7461/PA
« SPEEDY-GARAGE »-
tp.34262501-IF 50490637-
RC.513727. Constitution
Aux termes d'un acte S.S.P en
date à Casablanca du
04/07/2021, il a été établi les
statuts d'une société SARL
dont les caractéristiques sont
les suivantes :
1°) DENOMINATION : «
SPEEDY GARAGE. »
2°) OBJET : MECANICIEN-
REPARATEUR-3°) SIEGE SO-
CIAL : 10- RUE.LIBRTE
ETAGE 3-BUR-6.CASA.
4°) DUREE : 99 ans.
5°) CAPITAL SOCIAL : 10.000
DH divisé en 1.00 parts so-
ciales de 100 DH chacune,
souscrites en totalité,et libé-
rées ,en totalité et attribuées
en proportion de leurs ap-
ports savoir :- Monsieur
BADRI-HICHAM : 50 parts
- Monsieur LAHSEN MOU-
MADE : 50 parts
* Soit au Total : 100 parts
6°)GERANCE:La société,est g
érée, par BADRI.HICHAM-
Gerant.(C.I.N- BL34066), sui-
vant-Statuts,dela société.La
signature EST UNIQUE.7°)
EXERCICE SOCIAL : L'exer-
cice social commence le 1er
Janvier et se termine le 31 Dé-
cembre de chaque année.
8°) BENEFICE : Après déduc-
tion de 5 % à la réserve légale,
le solde est réparti ou reporté
suivant décision de L'AG.Le
dépôt a été effectué au tribunal
commercial de casa sous N°

790406-du 19/08/2021 R.C.N°
513727 du 19/08/2021
N°7462/PA
« KOZINTNA » s150565851-
tp.35605157-RC.517873.
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P en
date à Casablanca du
15/09/2021, il a été établi les
statuts d'une société SARL
dont les caractéristiques sont:
1°) DENOMINATION : « KO-
ZINTNA. »
2 °) O B J E T :
A C H A T . V E N T E . A R T I -
C L E S . M E N A G E R S - M A T E -
R I E L . O U T I L L A G E - I M P O R T
E X P O R T . 3 °) S I E G E S O C I A L
. 0 2 - R U E . J A A F A R . I B N O U
H A B I B . C A S A .
4°) DUREE : 99 ans.
5°) CAPITAL SOCIAL :
100.000 DH divisé en 1.000
parts sociales de 100 DH cha-
cune, souscrites en totalité, et
libérées ,en totalité et attri-
buées aux associés en propor-
tion de leurs apports savoir :-
Monsieur EL ABBADI ILIAS :
500 parts -Monsieur KA-
ROUANI OMAR : 500 parts
* Soit au Total : 1000 parts
6°)GERANCE:La société,est g
érée, par EL ABBADI ILIAS-
Gerant. (C.I.N-
BE802833) et Le Cogérant.MR.
KAROUANI OMAR(C.I.N-
B L 1 0 3 3 9 9) , s u i v a n t
-Statuts,dela société.Les Deux
ont la signature
CONJOINTE.7°) EXERCICE
SOCIAL : L'exercice social
commence le 1er Janvier et se
termine le 31 Décembre de
chaque année.
8°) BENEFICE : Après déduc-
tion de 5 % à la réserve légale,
le solde est réparti ou reporté
suivant décision de l'Assem-
blée Générale Ordinaire.Le
dépôt a été effectué au tribunal
commercial de casa sous nu-
méro.794839-du 01/10/2021
R.C.N° 517873 du 01/10/2021
N°7463/PA

Ouvret N°15/2021
Le02 Novembre2021 à 10 h, il
sera procédé, dans le bureau
de Monsieur le Directeur Pro-
vincial de l'Equipement, du
Transport de la Logistique et de
l'Eau de TAROUANNIT à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres des
prix pour : «Fourniture de petit
matériel pour l'entretien du ré-
seau routier de la DPETLE de
Taroudannt dans la Province
de Taroudannt (PC 2021).»
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau des
marchés de la Direction Pro-
vinciale de l'Equipement, du
Transport de la Logistique et de
l'Eau, Rue Settat -M'Haita Ta-
roudannit, il peut également
être téléchargé à partir du por-
tal des marchés de l'état :
http://www.marchéspublics.gov.ma.
* Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : Mille-
Quatre Cent
dirhams(1400,00dhs).
* L'estimation des couts des
prestations établie par le maitre
d'ouvrage est fixé à la somme
de :97230,00dhs (Quatre
Vingt Dix SeptMille Deux
Cent TrenteDix 00 Cts)
Le contenu, la présentation ainsi
que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27-29 et 31 du dé-
cret n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent :
1. Soit envoyer leurs plis par
courrier avec accusé de réception
au bureau précité ;
2. Soit déposer contre récépissé
dans le bureau du Secrétariat
du Directeur provincial de
l'Equipement, du Transport de
la logistique et de l'Eau de Ta-
roudant ;
3. soit transmettre leurs dos-
siers par voie électronique ;
4. Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'appel
d'offres au début de la séance
et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à four-
nir sont celles énumérées par
l'article 4 du règlement de
consultation :
N°7464/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE
L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE
L'EAU



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل
واللوجستيك والماء
المديرية الإقليمية بتارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvret N°17/2021

Le1^{er} Novembre2021 à 10 H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

- Etude géotechnique de dégâts de crues survenus sur les routes suivantes :
- la RP1723 du PK0+000 au PK84+000
- la RR112 (EX RP1739) du PK14+000 au PK48+000; dans la Province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haita Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 500,00dhs (Mille Cinq Cent Dirhams).
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixé à la somme de : 103440,00 dhs(Cent Trois Mille QuatreCent QuaranteDirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-> Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
-> Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
-> soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
-> soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.
Le Dossier technique comprenant :
* Pour les entreprises installées au Maroc :
-> Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification, délivré par le Ministère de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau comme Suits :

Activité	Qualifications	Catégorie
EG : Etudes géotechniques	EG.3 :Etudes géotechniques routières courantes OUEG.5 :Etudes géotechniques des	3

* Pour les entreprises non installées au Maroc :
-> Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.
N°7467/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE AL HAOUZ
CERCLE AMIZMIZ
CAIDAT OUZGUITA
COMMUNE SIDIBADHAJ


AVIS D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNEL
ANNEE : 2021

La commune de sidibadhaj organise l'examen d'aptitude professionnel au titre de l'année 2021 pour l'accès aux grades ci-après :

Grade actuel	Grade d'accès	Date d'examen (épreuves écrites)	Nombre de poste	Année
Rédacteur 2 ^{ème} Grade Ech.9	Rédacteur 1 ^{ème} Grade Ech.10	15/11/2021	01	2021
Ass .Administratif. 3 ^{ème} Grade Ech. 6	Ass .Administratif. 2 ^{ème} Grade Ech. 7	15/11/2021	01	2021

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :
- Une demande manuscrite.
- Copie conforme d'Arrête de reclassement au dernier grade.
- Copie conforme dernier arrête d'avancement.
- Copie de la C .I.N.
Les dossiers de candidature des intéressés doivent être déposés auprès du bureau des ressources Humaines de la commune, dernier délai le : 08/11/2021
N°7466/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE
L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE
L'EAU



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والنقل
واللوجستيك والماء
المديرية الإقليمية بتارودانت

Avis d'Appel d'Offres Ouvret N°16/2021

Le09 Novembre2021 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de TAROUANNIT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :
«Fourniture et pose des glissières de sécurité sur la RR110 (ex N10) du PK0+000 au PK 29+000 dans la Province de Taroudant.»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haita Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois MilleHuit Centdhs (3 800,00dh)
* L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixé à la somme de : Deux Cent CinquanteTroisMilleHuit Cent dirhams (253 800,00dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
1. Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
2. Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Equipement, du Transport de la logistique et de l'Eau de Taroudant ;
3. soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
4. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation :
Dossier technique comprenant :
* Pour les concurrents installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
X	X2	4

* Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.
N°7465/PA

Sport

Ligue des nations

La Roja s'offre à San Siro la Squadra Azzura



Bonucci expulsé, Donnarumma hué, San Siro insuffisant... L'Italie, après trois ans sans défaite, a été brutalement ramenée sur terre mercredi à Milan par une audacieuse Espagne (1-2), qui jouera la finale de la Ligue des nations contre la France ou la Belgique qui devaient en découdre hier.

En prenant sa revanche après la cruelle élimination aux tirs au but à Wembley en demi-finale de l'Euro, il y a trois mois, la Roja met fin à 37 matches sans défaite des champions d'Europe, record pour une sélection nationale.

"Ça devait arriver, tôt ou tard, à choisir c'est mieux ce soir qu'en finale de l'Euro", a estimé Roberto Mancini.

Un doublé de Ferran Torres (17e, 45e+2) et l'exclusion du capi-

taine Leonardo Bonucci (42e) ont assommé l'Italie avant la pause. Le but tardif de Lorenzo Pellegrini (83e) n'aura suffi qu'à rallumer le volcan San Siro sur les dernières minutes.

Privé de nombreux titulaires de l'Euro, le sélectionneur espagnol Luis Enrique est allé chercher la finale avec son audace: il a lancé d'entrée le milieu du FC Barcelone Gavi, devenu le plus jeune joueur à porter le maillot de l'Espagne à 17 ans. L'ailier de Villarreal Yérémi Pino, 18 ans, a aussi eu droit à sa première.

Bien encadré par les expérimentés Sergio Busquets et Koke, Gavi a affiché un sacré sang froid face à Marco Verratti, son "idole" selon Luis Enrique.

"Je savais qu'il pourrait apporter beaucoup de caractère et de

personnalité, malgré son jeune âge (...). Il est le futur de notre équipe nationale, mais aussi son présent", a souligné le sélectionneur.

C'est finalement le capitaine azurro Leonardo Bonucci qui a perdu ses nerfs: son carton jaune pour contestation (30e) a pesé lourd quand est arrivé le second pour un coup de coude aérien.

L'Espagne a pris le large dans la foulée, plombant l'ambiance à San Siro, ce stade où la Nazionale a vécu l'un des pires moments de son histoire, privée du Mondial-2018 en barrages de qualification contre la Suède (0-0) en novembre 2017.

Jouer à domicile, devant 37.000 spectateurs (maximum possible, avec une capacité toujours limitée à 50% en Italie), n'aura donc pas suffi.

L'ex-Milanais Gianluigi Donnarumma aurait d'ailleurs préféré être bien loin de San Siro, pour échapper aux sifflets qui lui sont tombés dessus de la part de tifosi rossoneri n'ayant pas pardonné son départ pour le Paris SG.

Le héros des "nuits magiques" de l'Euro a essayé de ne pas réagir mais il a affiché une fébrilité inhabituelle, en relâchant un ballon a priori facile sur son poteau (19e).

"Gigjo" n'a en revanche rien à se reprocher sur les buts espagnols: Ferran Torres a signé deux reprises parfaites, au ras du poteau, sur des centres millimétrés de Mikel Oyarzabal.

"C'est navrant, c'est l'Italie qui jouait, ce n'était pas un match de clubs. Je pense qu'on pouvait mettre ça de côté pour un soir", a regretté Mancini en conférence de

presse au sujet de ces sifflets.

Sans son avant-centre, Ciro Immobile, blessé, l'Italie a quand même tenté mais n'a pas su concrétiser ses belles occasions à onze contre onze.

Federico Bernardeschi, titularisé dans un poste de "faux neuf", a vu son tir dévié sur le poteau par Unai Simon (34e), et Lorenzo Insigne a manqué la cible en position idéale (35e).

A dix contre onze, la Nazionale a attaqué à deux, insuffisant malgré les entrées en jeu de Moise Kean et Pellegrini, auteur du but de l'espoir.

L'Italie et Jorginho ne gagneront pas d'autre trophée en 2021. Mais Donnarumma ne sera pas mécontent d'aller jouer dimanche à Turin, où aura lieu la "petite finale" contre le battu de France-Italie.

Platini et Blatter se rapprochent d'un procès en Suisse



Michel Platini et l'ancien président de la Fifa Sepp Blatter voient se rapprocher un procès en Suisse, notamment pour "escroquerie" et "abus de confiance", dans l'affaire de paiement suspect qui les a placés depuis 2015 au ban du football mondial, a indiqué le parquet mercredi à l'AFP.

Le Ministère public de la Confédération a annoncé en août aux deux

prévenus son "intention d'engager l'accusation" contre eux, leur laissant "présenter leurs éventuelles réquisitions de preuve" avant de boucler son instruction, a précisé un porte-parole, confirmant une information du quotidien Le Monde.

Il s'agit donc d'une première indication sur la direction donnée à ce dossier par l'accusation, qui écarte à ce stade la possibilité d'un non-lieu.

Il restera au parquet à prendre formellement ses réquisitions, puis le Tribunal pénal fédéral de Bellinzzone décidera ou non d'ouvrir un procès.

Michel Platini, 66 ans, et Sepp Blatter, 85 ans, sont poursuivis pour "gestion déloyale", "abus de confiance", "escroquerie" et "faux dans les titres" en raison du paiement par la Fifa de 2 millions de francs suisses (1,8 million d'euros) au Français en 2011 sans justification écrite, sur ordre de Sepp Blatter.

Anciens alliés devenus rivaux, les deux ex-dirigeants du football mondial martèlent sans relâche qu'il s'agit d'un reliquat de paiement pour un travail de conseiller effectué par le triple Ballon d'Or en 1999-2002.

"S'il y a effectivement une mise en accusation, j'attends le procès avec optimisme. Enfin, nous aurons du travail de mettre tous les faits sur la table et de clarifier l'affaire", a commenté Sepp Blatter, dans une déclaration transmise à l'AFP.

Selon les deux hommes, l'accord

entre eux remonte au printemps 1998: Sepp Blatter, entré à la Fifa en 1975 comme directeur du développement mais dépourvu de légitimité sportive, cherchait alors l'appui de l'ex-champion pour prendre la tête de l'instance.

Mais la Fifa, dirigée depuis 2016 par Gianni Infantino, déplore de son côté l'absence de contrat écrit mentionnant à l'époque une telle rémunération, et en réclame à Michel Platini le remboursement. Il existe certes une "convention" écrite, signée en 1999, mais elle ne prévoit qu'un salaire annuel de 300.000 francs suisses pour Michel Platini.

Platini comme Blatter ont depuis expliqué cette incohérence en évoquant les "problèmes de liquidité" que connaissait à l'époque la Fifa. Ils auraient donc oralement prévu que le complément de salaire serait versé par la suite, négligeant simplement de le préciser par écrit, relatait le Tribunal arbitral du sport dans une décision rendue en 2016.

Par ailleurs, l'un comme l'autre soupçonnent Gianni Infantino ou son entourage d'avoir alerté le parquet sur ce paiement, découvert juste au moment où la présidence de la Fifa semblait promise à Michel Platini, alors à la tête de l'UEFA, avant que son adjoint italo-suisse ne déjoue les pronostics en s'imposant à la tête du football mondial.

"Aujourd'hui encore, je me demande qui a porté les événements de 2011 à l'attention du Ministère public de la Confédération", écrit d'ailleurs M. Blatter mercredi, "surpris" que le parquet suisse "s'occupe encore" de cette affaire remontant à dix ans.

Parallèlement aux charges contre Sepp Blatter et Michel Platini, Gianni Infantino fait l'objet depuis l'été 2020 d'une enquête pour "incitation à l'abus d'autorité", à la "violation du secret de fonction" et à "l'entrave à l'action pénale", pour trois rencontres informelles avec l'ancien chef du parquet suisse.

Enfin, une large victoire du Onze national

Vahid Halilhodzic : Ce n'est pas l'adversaire qui était d'un niveau faible, mais c'est nous qui étions bien meilleurs



Carton plein du Onze national après sa victoire sur le score-fleuve de 5 à 0 au détriment de la Guinée-Bissau, match disputé mercredi en nocturne au Complexe Moulay Abdellah de Rabat et comptant pour la troisième journée du groupe I des éliminatoires, zone Afrique, du Mondial FIFA-Qatar 2022.

Une victoire qui, fort heureusement, n'a pas trop tardé à se dessiner mais la première demie-heure de la partie a été suffisante pour révéler les difficultés rencontrées par l'équipe nationale qui peinait à faire le jeu devant un adversaire bien loin d'être une foudre de guerre, d'autant plus que certains de ses éléments auraient été la veille victimes d'une intoxication alimentaire.

Après une entame de match poussive, Achraf Hakimi a pris

les choses en main pour débloquent la situation sur un joli tir à la 31ème mn. Une avance qui a conforté tout le groupe qui n'a pas lâché le morceau, parvenant à doubler la mise juste avant le retour aux vestiaires sur un penalty provoqué par Rayan Mmaee et transformé par Imrane Louza qui a inscrit son premier but en sélection.

Aborder la seconde période avec un avantage de deux buts ne peut être que le scénario idéal, d'autant plus que l'EN a réussi à aggraver le score dès la reprise (49e) sur un tir enveloppé du sociétaire de Queen's Park Rangers, Ilias Chair, qui, au regard du sélectionneur, devrait suppléer Hakim Ziyech pas près de retrouver l'EN version Halilhodzic.

A trois à zéro, la partie fut plié, mais tant que la possibilité de soigner le goal average se pré-

sentait, il fallait la saisir. Et c'est Ayoub El Kaabi qui s'est mis en vedette, auteur du quatrième but sur un joli retourné (62e), avant que le réserviste Munir El Hadadi ne close ce festival au grand bonheur du sélectionneur Vahid Halilhodzic, content de la copie rendue par ses poulains.

Dans sa déclaration d'après-match, Halilhodzic a tenu, en premier lieu, à féliciter ses protégés qui ont sorti un grand match, précisant par là même que « ce n'est pas l'adversaire qui était d'un niveau faible, mais c'est nous qui étions bien meilleurs à tous les compartiments. Et d'ajouter que « c'est toujours une bonne chose de s'imposer sur un large score au terme d'un match des éliminatoires de la Coupe du monde. Nous espérons garder cette cadence en vue de rendre heureux le public marocain qui

voudrait vivre des victoires et voir du beau football ».

Vahid Halilhodzic n'a pas manqué de terminer sa déclaration sur une note optimiste, en indiquant que « si nous parviendrons à gagner les deux prochains matches, nous serons assurés de notre qualification au match barrage », ultime étape avant le Mondial qatari, épreuve qui sera disputée par les dix sélections qui termineront leaders de leurs groupes respectifs.

A propos des deux prochaines sorties prévues également à la maison, le Onze national affrontera, ce samedi à 20 heures au Complexe Mohammed V de Casablanca, cette même sélection bissau-guinéenne, avant de défier l'EN de Guinée, le 12 courant à l'Ensemble sportif Moulay Abdellah de Rabat, rencontres comptant pour les quatrième et

deuxième journées des éliminatoires.

A noter que dans l'autre match du groupe I qui s'est joué mercredi au Grand stade de Marrakech, la sélection soudanaise, en tant que hôte, a été accrochée par son homologue guinéenne, un partout.

La Sylie a été la première à ouvrir la marque par l'entremise de Mohamed Bayou (56e), avant que la sélection soudanaise n'égalise par l'entremise de Seif Teiri (72e).

Au tableau du classement et à l'issue de cette phase aller, la pole position revient aux Lions de l'Atlas avec six points et un match en moins, devant la Guinée-Bissau (4 pts), la Guinée (2 pts) et 1 match en moins), alors que le Soudan ferme la marche avec une toute petite unité au compteur.

Mohamed Bouarab

33^{ème} Coupe arabe de basketball

Fin du parcours du FUS

Le Fath Union Sport (FUS) a quitté la Coupe arabe de basketball, dont la 33^{ème} édition se déroule en Égypte, après sa défaite mercredi en quarts de finale face aux Tunisiens d'Al-Zahra Sports (80-82).

Lors de la première mi-temps du match, Al-Zahra Sports était en avance avec un score de 40-39, et la seconde mi-temps a été très disputée entre les deux équipes, jusqu'à ce que l'équipe tunisienne arrive à créer un écart de deux points seulement à la dernière seconde du match (82-80).

Ainsi, l'équipe tunisienne d'Al-Zahra se qualifie pour les demi-finales et jouera contre le vainqueur du match opposant le Koweït SC à Widad Boufarik (Algérie).

Le Fath Union Sport (FUS) avait atteint les quarts de finale après avoir terminé 2^{ème} du groupe A, derrière les Égyptiens de l'Ittihad Alexandria.

Le FUS l'avait emporté, lors de la première journée face aux Algériens de l'USM Blida (90-74) et face à l'équipe d'Al Mina du Yémen (103-66), avant de s'incliner contre l'Ittihad Alexandria (81-91).

Les demi-finales sont prévues pour vendredi, alors que la finale se jouera samedi prochain.

Marathon des sables

Rachid El Morabity confirme sa suprématie



Le Marocain Rachid El Morabity a remporté la 4^{ème} étape du Marathon des sables reliant Jebel El Mraïer et Boulchrhal sur 82,5 km et se maintient confortablement en tête du classement général.

El Morabity s'est imposé à la faveur d'un chrono de 08h46min16sec, devançant

de 15min51 sec au général son frère cadet qui le talonne à la 2^{ème} position de cette étape avec 09h00min25sec, tandis que le Français Robert Merile termine 3^{ème} (09h44min26sec).

Le trio de tête de cette étape occupe également les trois premières places du classement général.

Dans une déclaration à la presse, El Morabity a indiqué que "depuis le début du Marathon des sables je me suis fixé comme objectif de remporter cette étape pour conforter mon classement général".

Il a fait savoir que malgré le long parcours et sa diversité "j'ai réussi à maintenir le cap, grâce notamment aux préparatifs que j'ai entamés", ajoutant que sa stratégie consistant à économiser ses efforts lors de la 2^{ème} et de la 3^{ème} étapes a donné ses fruits.

Cette étape dite "La Longue", dont le tracé n'a été annoncé que la veille du départ, a connu la participation de 423 coureurs

après l'abandon de 249 au total, dont 120 à l'issue de la 3^{ème} étape, un nombre record selon le directeur de course, Patrick Bauer.

Le parcours de cette étape a offert aux participants des terrains sablonneux et caillouteux. Ils ont longé des montagnes, couru sur les crêtes et traversé l'oued Rhéris, avant d'affronter le redoutable Jbel El Oufal, dont l'ascension s'est effectuée de nuit pour la première fois de l'histoire du Marathon des sables.

Parmi les traditions de cette étape longue, dont le temps de traversée est estimé à 32 heures, il y a l'accueil réservé au dernier arrivant qui reçoit tous les honneurs et a droit à une "standing ovation" de la part de toutes les personnes présentes sur le bivouac pour saluer sa persévérance et sa détermination.

La 5^{ème} étape dite "étape marathon" se disputera vendredi entre Boulchrhal et Jebel Irhfelt NTissal sur une distance de 42,2 km.

"Ma thèse en 180 secondes"

Pour rendre la science intelligible

Rendre son sujet de thèse compréhensible par le commun des mortels, en 180 secondes, c'était le défi posé aux finalistes du concours international francophone qui s'est tenu jeudi soir à Paris.

Et c'est le Suisse Johann Thénais, de l'Université de Lausanne, qui l'a emporté en présentant ses travaux ciblant les troubles de la marche dans la maladie de Parkinson.

En lui remettant le premier prix, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Frédérique Vidal a jugé important que les scientifiques sachent "faire aimer la science et la connaissance au public".

"Ma thèse en 180 secondes" a vu, au studio 104 de la Maison de la radio, 24 doctorants originaires d'autant de pays se succéder dans une joute verbale censée couronner le meilleur travail de médiation scientifique.

Le jury a attribué le deuxième prix à la juriste sénégalaise Aminata Diouf pour son projet de thèse sur la transmission des entreprises familiales au Sénégal, et le troisième au Béninois Manhougbé Probus Kiki, de l'Univer-

sité d'Abomey Calavi, pour son projet de capteurs ciblant un ravageur des récoltes. La professeure émérite et membre du jury Annick Suzor-Wéiner a vu dans l'événement - organisé pour la France par le CNRS avec la Conférence des présidents d'université - une célébration de la "francophonie scientifique". Autre membre du jury, la doctorante en immunologie et lauréate du concours 2019, Natacha Delrez, avait indiqué que le premier critère serait la "clarté du doctorant", mais aussi "la passion et la joie qu'ils ont à expliquer leur sujet".

Des qualités qui ont sans doute motivé le public - appelé à voter par internet - à attribuer son prix à Prince Makay Bamba, de l'Université de Kinshasa, pour sa thèse sur le décryptage des troubles du développement chez les jeunes Africains.

Les candidats, issus de pays allant de la Belgique à la Tunisie, en passant par le Cameroun, la France ou la Moldavie, y avaient d'abord remporté une compétition nationale avant d'arriver en finale. Ils ont le plus souvent suivi une formation à la communication et

la vulgarisation scientifique.

Ils ont présenté jeudi soir des travaux variés, touchant par exemple à la production de draps de laine dans l'Irlande médiévale, à l'interaction des fonctions exécutives et langage chez des locuteurs bilingues, une thérapie injectable pour réparer les disques intervertébraux ou encore l'image de la peste dans la littérature. Le tout dans des présentations imagées, voire théâtrales, comme celle sur l'"analyse de données RMN multimodales par intelligence artificielle pour la discrimination binaire du grade du gliome", dans le cas du candidat français Paul Dequid. Le jury de cette finale internationale était constitué d'universitaires, de l'astrophysicienne Françoise Combes, d'un auteur-comédien et d'une journaliste. En 2018 le jury avait distingué, et le public avec lui, Philippe le Bouteiller avec un 2e prix pour sa présentation de l'"approche eulérienne de l'équation de Hamilton-Jacobi par une méthode Galerkin discontinue en milieu hétérogène anisotrope. Application à l'imagerie sismique".

Plus simplement dit, le développe-

MA THÈSE EN 180 SECONDES

ment de calculs numériques appliqués à l'analyse du sous-sol, a expliqué à l'AFP le doctorant, qui a rejoint depuis une start-up de valorisation des déchets. L'expérience lui a "beaucoup apporté pour défendre nos idées devant des gens très différents".

Il a aussi jugé "important que le reste de la société sache ce qu'on fait, parce que c'est financé par de l'argent public", mais aussi parce que "si on est

passionné par ce qu'on cherche, on a envie de le partager".

Inspiré d'un concours similaire conçu en Australie, le concept du concours a été repris en 2012 au Québec, avant d'être étendu aux pays francophones en 2014 et ouvert depuis aux doctorants travaillant en langue française. En France, environ 700 doctorants ont participé au concours pour l'édition 2021.

Recettes

Rfissa au poulet nouvelle



Ingrédients:

Pour la sauce:

- 1poulet
 - 1kg d'oignon
 - un bouquet d'herbe (Persil et coriandre)
 - huile d'olive
 - 1cas de smen ou beurre
 - 2 cas de lentille
 - 1cac de fenouille greg (el halba)
 - sel, poivre, curcuma, Gingembre
 - un peu de canelle (facultatif)
- pour la pate de msemen:
- farine tout usage
 - farine de ble ou semouline
 - un peu de sel
 - et l'eau pour ramasser la pate

Préparation :

Vous lavez bien votre poulet et vous le découpez en 4, vous mettez poulet, 1 oignon, et l'huile d'olive, smen dans une cocote vous laissez

qlq minutes puis ajouter les épices dans un peu d'eau et le bouquet d'herbe laissez encore qlq min. puis ajouter l'eau (0.5l) une fois l'eau bouillit ajouter le reste d'oignon émincé en quartiers (si petites) ou plus, puis laisser cuire votre sauce jusqu'à ce qu'elle devienne bien onctueuse, pendant ce temps, préparer votre pate de msemen, en mélangeant les deux farines, sel et eau bien pétrir puis laissez reposer qlq min. faites des boules en forme de mandarine et aplatissez les à l'aide d'huile et plier en forme de msemen (il faut bien aplatir la pate afin qu'elle soit feuilletée) cuire vos msemen des deux cotés puis une fois tous est cuit ouvrez les feuilles de votre crepe(msemen) et emietez les en petits dressez vos miettes de msemen dans une assiette un peu creuse puis napez de votre sauce au poulet .

Désinformation: Les scientifiques appelés à "battre Facebook à son propre jeu"

Faire émerger des chercheurs-stars, mettre à profit les algorithmes de façon aussi efficace que les "anti-sciences"... Pour combattre la désinformation sur Facebook, la communauté scientifique doit se mettre en ordre de bataille, a appelé jeudi la prestigieuse revue américaine Science dans un éditorial.

La pandémie de Covid-19 "a mis en lumière l'incompétence choquante de la communauté scientifique établie pour faire passer des messages sur les masques ou la vaccination", a écrit Holden Thorp, le rédacteur en chef de cette publication, où ce genre de prise de position est plutôt rare.

"Quelle est la bonne stratégie pour la communication scientifique concernant les réseaux sociaux? Retirer Facebook de sa liste d'amis, ou le battre à son propre jeu?", demande-t-il, avant d'argumenter clairement en faveur de la deuxième option.

"Refuser de jouer dans la cour de Facebook n'aide pas la science ou la société", juge-t-il dans l'éditorial.

La science est "toujours un ouvrage en cours d'élaboration", avec des nuances, des conditions et des réponses "pas toujours définitives". Ce qui est loin d'être la recette du succès sur les réseaux sociaux.

La solution proposée? Faire émerger des figures fortes -- des chercheurs,

ou bien des spécialistes dans la communication scientifique -- pour contrer ceux faisant circuler de fausses nouvelles. Point crucial: savoir mettre la nuance de côté, et "exploiter stratégiquement les algorithmes qui peuvent pousser la visibilité d'une publication".

La pandémie a encouragé ce mouvement sur Twitter, certains scientifiques s'étant construits une vénérable communauté d'abonnés. Mais c'est beaucoup moins le cas sur Facebook. "Depuis la Seconde Guerre mondiale, les scientifiques se sont accrochés à l'idée que s'ils restent objec-

tifs et font état de la science, le reste du monde suivra", écrit M. Thorp dans l'éditorial. "Il est temps de reconnaître que cette vieille notion est naïve."

Le débat sur la désinformation liée à la pandémie a pris de telles proportions qu'en juillet, le président américain Joe Biden avait estimé que le groupe californien et d'autres plateformes "tuaient" des gens en laissant circuler de fausses informations sur la vaccination contre la Covid-19.

Facebook compte près de 3 milliards d'utilisateurs mensuels.

